



Assemblée générale

Distr. générale
20 juin 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 139 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2023

Projet de budget-programme pour 2023

Titre II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour 2023, dont le montant net s'élève à 133 609 000 dollars.

* [A/77/50](#).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission	3
A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021**	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023***	16
1. Montant total des ressources nécessaires	16
2. Effectifs nécessaires	19
3. Ressources financières	31
4. Analyse des ressources nécessaires	32
5. Ressources extrabudgétaires	37
Annexes	
I. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	38
II. Organigrammes	40
III. Effectifs nécessaires par lieu d'affectation	43
IV. Renseignements concernant les activités de fond menées en 2022 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	45

** La partie consacrée au projet de plan-programme pour 2023 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 13 de la résolution [72/266 A](#).

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

I. Vue d'ensemble de la Mission

(133 609 900 dollars)

Avant-propos

À la suite de la prise de contrôle du pays par les Taliban et de l'effondrement du Gouvernement le 15 août 2021, les Taliban ont annoncé, le 7 septembre, la formation d'un « gouvernement intérimaire » à prédominance pachtoune, composé exclusivement d'hommes, et des nominations à d'autres postes gouvernementaux. Les donateurs ont mis fin à leurs versements en raison des restrictions liées aux sanctions. Depuis l'arrivée des Taliban au pouvoir, l'Afghanistan fait face à une multitude de crises : il connaît une crise humanitaire qui empire et a vu son économie se contracter fortement et ses systèmes bancaire et financier paralysés. Les restrictions pesant sur les libertés et les droits humains fondamentaux, notamment pour les femmes et les filles, se poursuivent.

La dynamique en matière de sécurité a nettement changé après l'annonce par les Taliban, le 6 septembre, de la fin de leur offensive militaire contre les forces gouvernementales. Depuis, le nombre d'atteintes à la sécurité et de victimes civiles liées au conflit a considérablement diminué. Toutefois, la situation en matière de sécurité reste incertaine en raison de l'intensification des agissements de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, des tensions parmi les Taliban, de l'apparition de nouvelles forces de résistance anti-Taliban et de menaces persistantes, notamment liées à différentes formes de terrorisme et de criminalité.

En 2023, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan continuera de jouer un rôle majeur en ce qui concerne la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Elle usera de ses bons offices pour engager et faciliter le dialogue entre tous les acteurs politiques et toutes les parties prenantes d'Afghanistan, y compris les autorités de facto, la région et la communauté internationale au sens large, de façon à promouvoir l'état de droit et une gouvernance inclusive, représentative, participative et réactive, à faciliter la fourniture d'une aide humanitaire essentielle et à satisfaire les besoins essentiels, à protéger et promouvoir les droits humains, à intensifier la coopération régionale pour renforcer la stabilité politique et la sécurité, à fournir de manière transparente des services essentiels et à garantir l'efficacité en ce qui concerne l'utilisation de l'aide.

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan
et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
(Signé) Deborah Lyons

A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021

Orientations générales

Mandat et considérations générales

1. Défini dans les résolutions [1401 \(2002\)](#) et [1662 \(2006\)](#) du Conseil de sécurité et reconduit dans les résolutions [1746 \(2007\)](#), [1806 \(2008\)](#), [1868 \(2009\)](#), [1917 \(2010\)](#), [1974 \(2011\)](#), [2041 \(2012\)](#), [2096 \(2013\)](#), [2145 \(2014\)](#), [2210 \(2015\)](#), [2274 \(2016\)](#), [2344 \(2017\)](#), [2405 \(2018\)](#), [2460 \(2019\)](#), [2489 \(2019\)](#) et [2543 \(2020\)](#), le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été prorogé par le Conseil jusqu'au 17 mars 2023 dans la résolution [2626 \(2022\)](#) du 17 mars 2022.
2. Comme demandé par le Conseil de sécurité, la MANUA continuera de jouer un rôle majeur en ce qui concerne la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan. À cette fin, elle coordonnera et facilitera le renforcement de la coopération et de la cohérence pour ce qui est de la fourniture de l'aide humanitaire et la coordination des ressources financières destinées aux activités humanitaires qui répondent aux besoins essentiels et soutiennent le développement, conformément à un cadre de planification stratégique commun à tout le système des Nations Unies ; elle coordonnera son action avec les donateurs et différentes parties prenantes pour réduire les risques et améliorer le respect du principe de responsabilité, la transparence et l'efficacité en ce qui concerne l'utilisation de l'aide ; elle soutiendra l'action menée, y compris la fourniture de services essentiels, pour créer des conditions d'autonomie et de stabilité parmi la population afghane ; elle mènera des activités de communication et usera de ses bons offices pour faciliter le dialogue entre les parties prenantes afghanes, la région et la communauté internationale afin de favoriser une gouvernance inclusive, représentative, participative et réactive qui fera une place aux femmes et aux filles, et fournira des conseils sur les mécanismes consultatifs nationaux et locaux inclusifs, les mesures de confiance, la gestion des conflits et la réconciliation ; elle promouvra une gouvernance responsable et l'état de droit ; elle dialoguera avec les parties prenantes aux fins de la protection et de la promotion des droits humains ; elle soutiendra la coopération régionale ; elle appuiera, sans s'écarter de son mandat, les mécanismes existants pour améliorer les conditions de sécurité générales en Afghanistan.

Programme de travail

Objectif

3. L'objectif auquel la Mission contribue consiste à instaurer les conditions nécessaires à la paix et à la stabilité et, pour ce faire, à jeter les bases d'une administration publique inclusive et représentative et d'institutions efficaces et responsables ainsi qu'à tracer un chemin cohérent et durable vers l'instauration de conditions économiques et sociales propices à l'autonomie.

Stratégie

4. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, la Mission :
 - a) coordonnera l'action des donateurs et des organisations internationales, ainsi que celle des partenaires de développement et des partenaires humanitaires, en ce qui concerne les besoins humanitaires et les besoins essentiels des Afghanes et Afghans vulnérables. Elle soutiendra la mobilisation de ressources qui faciliteront les activités humanitaires, la fourniture de services essentiels et la préservation des systèmes communautaires aux fins du rétablissement des moyens de subsistance et du secteur privé et du relèvement économique. Elle établira des contacts avec les autorités de facto et diverses parties prenantes pour que les entités des Nations

Unies puissent soutenir les interventions d'urgence face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ainsi qu'avec la Banque mondiale, les institutions financières internationales et divers partenaires internationaux et nationaux de développement pour que le pays puisse se remettre des effets de la pandémie et de la crise économique ;

- b) promouvra la mise en place d'une gouvernance comptable de ses actes en Afghanistan, en coordination avec la communauté internationale et à l'appui des priorités nationales du peuple afghan. Elle facilitera également la coopération entre les autorités de facto, la société civile, les médias, les communautés et différentes parties prenantes sur les questions de gouvernance et de politique. Elle continuera de soutenir la participation des femmes et des minorités aux mécanismes de gouvernance, aux activités du secteur privé, de la société civile et des médias et à la vie socioéconomique. En outre, l'ONU et les partenaires internationaux rendront compte de l'évolution de la situation relative à l'état de droit par rapport au cadre de planification stratégique du système des Nations Unies (l'ancien Cadre transitoire de coopération des Nations Unies pour l'Afghanistan) et procéderont à des analyses touchant l'économie politique, notamment pour mieux comprendre l'économie illicite. La MANUA fournira un appui technique aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux partenaires humanitaires, à la société civile, aux médias, aux communautés et, selon les autorisations données, aux institutions des autorités de facto en ce qui concerne le respect des sanctions, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- c) conseillera les parties prenantes et promouvra le respect des droits humains, notamment en ce qui concerne la protection des civils et leur droit à la vie et à l'intégrité physique, ainsi que leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Elle poursuivra également son travail sur les enfants touchés par le conflit armé, les droits des femmes et des filles, le traitement des minorités et des personnes privées de liberté, notamment en s'attachant à prévenir la torture et les mauvais traitements, la protection des personnes défendant les droits humains et la protection de l'espace civique. En outre, elle prendra en considération les questions de genre dans toutes les activités découlant de son mandat. Elle œuvrera pour l'égalité des genres et l'avancement des femmes et des filles et agira pour que les femmes participent à la vie publique et qu'elles interviennent dans la conduite des affaires, à tous les niveaux et à tous les stades de la prise de décision s'attachera, en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies, à promouvoir la protection et le respect des droits des femmes et des filles ainsi que la mise en œuvre de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité ;
- e) agira en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan, organisant pour ce faire des consultations et des dialogues avec des responsables politiques de haut niveau, des personnalités afghanes de premier plan et des associations issues de la société civile, y compris des femmes, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Elle s'appuiera sur les mécanismes existants pour faire progresser la coopération régionale dans les domaines du développement économique et de la sécurité, qui à leur tour peuvent favoriser l'instauration de conditions propices à la paix dans la région. Elle proposera et soutiendra des approches régionales pour le règlement de ces questions, dont le retour et la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées, la lutte contre le trafic de drogues et d'armes, et la réduction de l'économie illégale et de ses effets ;
- f) intensifiera ses activités dans les domaines indissociables que sont l'aide humanitaire, le développement et la paix, en nouant des contacts avec les autorités de facto, la société civile et les médias pour aider la société à passer du conflit à la paix et en jetant les bases de l'adaptation des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux réalités nationales. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) veillera à ce que les entités des Nations Unies adoptent une démarche cohérente en ce qui concerne les programmes relatifs aux besoins humanitaires et aux besoins essentiels et fassent en sorte que

ces programmes cadrent avec les besoins et les priorités du peuple afghan. La Mission améliorera les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'aide humanitaire et de l'aide visant à satisfaire les besoins essentiels fournies à l'Afghanistan dans le contexte du cadre de planification stratégique, en collaboration avec les autorités de facto, la société civile, les partenaires humanitaires, les médias et les partenaires internationaux, et rendra compte des activités menées. Elle collaborera également avec toutes les parties prenantes à la mise sur pied d'une nouvelle architecture d'aide pour l'Afghanistan, ainsi qu'à l'amélioration des modalités de suivi et d'atténuation des risques, tout en renforçant les mesures de précaution prises dans le prolongement des résolutions du Conseil de sécurité.

5. Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre aux besoins et aux demandes des États Membres, la Mission a tiré parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. Elle recourt davantage aux espaces de travail virtuels pour les réunions et les formations, et ses bureaux locaux invitent des interlocuteurs de différents districts ou provinces à se rendre dans leurs locaux ou dans d'autres endroits, au lieu d'aller au-devant d'eux (rencontres inversées). Toutefois, les coupures d'électricité et les coupures Internet qui se produisent dans tout le pays compliquent la communication avec les interlocuteurs extérieurs ; la forte dépendance de la Mission à l'égard des outils de communication à distance complique également l'action menée auprès des groupes marginalisés et des personnes qui vivent dans des zones reculées. Les rencontres inversées trouvent également leurs limites en ce que la Mission n'a plus une connaissance aussi complète et fiable de la situation et qu'elle a plus de mal à nouer des relations bâties sur la confiance.
6. Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
 - a) les entités dirigeantes deviennent plus représentatives, en particulier en ce qu'elles recourent à des mécanismes consultatifs inclusifs ;
 - b) progressivement, toutes les parties respectent davantage le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et les violations et les atteintes ne restent pas impunies ;
 - c) un dialogue politique structuré est établi avec les autorités de facto, d'autres parties prenantes au niveau national et la communauté internationale afin d'améliorer la situation de la population dans l'ensemble du pays et de renforcer la confiance entre la communauté internationale et les autorités de facto ;
 - d) des informations fiables sur l'évolution de la situation en Afghanistan sont communiquées à la communauté internationale ;
 - e) un soutien local, régional et international soutenu est mobilisé pour répondre aux besoins humanitaires et aux besoins essentiels et pour créer un environnement propice à une gouvernance inclusive, transparente et responsable en Afghanistan.

Facteurs externes pour 2023

7. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2023 :
 - a) la situation en Afghanistan reste précaire et des incertitudes continuent de planer dans les domaines politique, juridique, socioéconomique et humanitaire ainsi que dans celui de la sécurité ;
 - b) il est difficile de concilier les intérêts des parties prenantes nationales, régionales et internationales en ce qui concerne l'avenir de l'Afghanistan du fait du manque de légitimité internationale et, dans une certaine mesure, de légitimité nationale des autorités de facto et de la dissonance entre leur idéologie et les normes internationales, mais aussi parce que le pays manque des ressources et des capacités nécessaires pour se gouverner ;

- c) la situation en matière de sécurité reste incertaine : il est possible que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan intensifie ses agissements et ses attaques contre les autorités de facto, il est également possible que des tensions apparaissent parmi les Taliban et que de nouvelles forces de résistance voient le jour, ce qui aura des répercussions pour la Mission et les acteurs du développement et de l'aide humanitaire en ce qui concerne l'accès ;
 - d) des menaces comme le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic, notamment de stupéfiants, ainsi que la concurrence pour les ressources, sont toujours présentes, et de nouvelles menaces se font jour sur des questions telles que les droits fonciers, les droits des minorités, l'exode de réfugiés, le chômage et les conséquences des dynamiques régionales ;
 - e) le régime de sanctions et les moyens limités dont sont dotées les autorités de facto en ce qui concerne la capacité de gouverner et de stabiliser l'économie continuent d'entraver l'économie et le développement humain, la reprise du financement du développement étant subordonnée au respect par les autorités de facto des normes internationales, notamment des normes relatives à la protection des droits humains, y compris ceux des femmes et des filles, à la justice, à l'accès aux services de base, à la liberté des médias, à l'espace civique et à la gouvernance inclusive ;
 - f) le système des Nations Unies joue un rôle croissant en ce qui concerne l'aide humanitaire et l'appui au relèvement et s'attache notamment à satisfaire les besoins essentiels en soutenant les services de base et en préservant les systèmes communautaires ;
 - g) la capacité de la Mission de mener ses opérations et les besoins tenant à ces opérations (par exemple, pour ce qui est de la sécurité, des transports, en particulier des accords de gestion des aéroports, du soutien médical et logistique d'urgence ou des besoins en liquidités) continuent d'être fonction de la situation en matière de sécurité et de l'existence ou non d'installations aéroportuaires fiables.
8. Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre aux besoins et aux demandes des États Membres, la Mission a tiré parti de manière systématique, dans le projet de plan-programme pour 2023, des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. Il est cependant supposé que les conditions opérationnelles se sont améliorées et que les activités prescrites pourront être menées à bien selon les modalités en vigueur par le passé. Toute modification apportée aux produits prévus sera conforme aux objectifs, aux stratégies et aux mandats et il en sera rendu compte dans la partie consacrée à l'exécution du programme.
 9. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. À la faveur de ses échanges avec les autorités de facto et les acteurs politiques, elle encouragera l'intégration de ces questions dans les programmes et les structures afin que les femmes soient davantage représentées. Elle appuiera la mise en œuvre des résolutions [1325 \(2000\)](#) et [2242 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne l'égalité des genres, l'avancement des femmes et des filles et les droits humains de celles-ci. Elle continuera de promouvoir la participation pleine et entière des femmes aux mécanismes politiques aux niveaux local, national, régional et international.
 10. Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, la Mission s'attachera à renforcer une culture institutionnelle qui défend les droits humains des personnes en situation de handicap et est propice à l'inclusion de celles-ci, à mieux tenir compte des questions de handicap dans la planification et la gestion stratégiques, la gestion des connaissances et de l'information et le déroulement des carrières des membres du personnel et à éliminer les obstacles à l'accessibilité sur le lieu de travail et dans l'exercice des fonctions.
 11. La Mission coopère avec d'autres organismes des Nations Unies et entités internationales et régionales, dont le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, pour ce qui est des bons offices et des avis d'experts sur les mesures de confiance à mettre en place dans la région afin de faciliter l'instauration d'une certaine stabilité en Afghanistan. Elle facilitera

également l'instauration d'un dialogue constructif entre les parties prenantes afghanes, les acteurs régionaux et la communauté internationale, axé sur le bien-être et les droits du peuple afghan, qui visera notamment à augmenter les échanges commerciaux entre l'Afghanistan et le reste de la région et à améliorer la connectivité.

12. En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, la MANUA collabore avec les organismes, fonds et programmes selon l'approche « Unis dans l'action » pour renforcer le lien entre action humanitaire, développement et paix. Elle coopérera étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies dans les domaines de la gouvernance, de l'état de droit, des droits humains et des questions de genre, et prêter une attention particulière aux questions de politique générale ainsi qu'aux bons offices à offrir. Compte tenu de l'évolution de la situation, elle facilitera également l'action humanitaire et répondra aux besoins essentiels en œuvrant au rétablissement des services essentiels, des moyens de subsistance et des systèmes communautaires. Elle coordonnera l'approche globale de gestion des risques pour atténuer le détournement de l'aide et s'inspirera pour ce faire du cadre de planification stratégique du système des Nations Unies, ce qui permettra de commencer à adapter l'action à mener pour atteindre les objectifs de développement durable une fois que la coopération pour le développement aura repris.

Activités d'évaluation

13. Les évaluations qui ont été menées à bien en 2021 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du projet de plan-programme pour 2023 :
 - a) auto-évaluation du recours à des modalités de travail exceptionnelles ;
 - b) évaluation par le Bureau des services de contrôle interne de l'action menée sur la question des femmes et de la paix et de la sécurité dans les missions dans le domaine des élections et des transitions politiques.
14. Il a été tenu compte des résultats et des enseignements des évaluations au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2023. La MANUA a examiné différentes possibilités en ce qui concerne les modalités de travail compte tenu de la COVID-19, de l'insécurité et de la nécessité de parvenir à un équilibre entre l'exécution du mandat et la santé, le bien-être et la sécurité du personnel. À cette fin, elle a conservé des services médicaux renforcés. Elle examinera, en concertation avec l'équipe de pays des Nations Unies, la stratégie visant à promouvoir la participation et la représentation politiques des femmes, et plus largement le programme relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité, pour l'adapter au contexte actuel.
15. Les évaluations suivantes sont prévues pour 2023 : audit de la préparation dans le domaine de la cybersécurité et audit des fonctions intégrées de conduite et de discipline dans le Bureau unifié de Koweït.

Exécution du programme en 2021

Dialogue engagé par la Mission avec les autorités de facto

16. Après des décennies de conflit, la population afghane a enfin entrevu une lueur d'espoir en 2021 : les négociations de paix ont commencé en septembre 2020 et les parties au conflit et diverses parties prenantes ont intensifié leurs échanges en vue d'un règlement négocié.
17. Cependant, l'espoir d'un accord de paix global s'est évanoui avec le retrait des dernières forces internationales à partir d'avril et l'intensification de la campagne militaire des Taliban, qui se sont soldés par la chute rapide des districts et des capitales provinciales à partir de mai, l'effondrement du Gouvernement et le passage du pays sous le contrôle des Taliban, devenus autorités de facto le 15 août. L'Afghanistan fait face à une multitude de crises : il connaît une crise humanitaire qui empire et a vu son économie se contracter fortement et ses systèmes bancaire et financier paralysés. Les autorités de facto ont formé un « gouvernement intérimaire » composé exclusivement d'hommes

et annoncé des nominations à la tête de toutes les structures de sécurité et de gouvernance aux niveaux national et infranational. Les structures de gouvernement mises en place par les autorités de facto ne reflètent pas la diversité ethnique, politique et géographique du pays. Par ailleurs, les Taliban cherchent à mettre un terme aux différends qui existent dans leurs rangs.

18. Les conditions de sécurité en Afghanistan sont restées très précaires après la prise de pouvoir par les Taliban. Dans l'ensemble, l'intensité du conflit a considérablement diminué, de même que le nombre de victimes civiles, mais la MANUA a reçu des informations crédibles selon lesquelles des membres de l'ancien gouvernement et d'anciens membres des forces de sécurité étaient victimes de meurtres et de diverses formes de représailles, malgré les assurances données par les autorités de facto quant à l'octroi d'une amnistie générale. Le système social et économique de l'Afghanistan a subi une quasi-paralysie : les services sociaux se sont effondrés en raison notamment de la suspension des flux d'aide non humanitaire et de l'imposition par les autorités de facto de restrictions générales aux droits et libertés des femmes et des filles. Les sanctions financières ont encore aggravé la crise économique, plongeant des millions de personnes dans la pauvreté et la faim, provoquant une nouvelle vague d'émigration et donnant un nouvel élan à l'économie illicite. En raison de l'intensification des violences et de la multiplication des déplacements, des catastrophes naturelles, d'une terrible sécheresse, des inondations et d'une troisième vague de COVID-19, près de la moitié de la population afghane a cruellement besoin d'aide humanitaire.
19. Dans le prolongement de son mandat, la MANUA a entamé un dialogue avec les autorités de facto pour défendre les droits et le bien-être du peuple afghan et pris des mesures concrètes pour établir des relations constructives avec les voisins de l'Afghanistan et la communauté internationale et éviter que les progrès des 20 dernières années ne soient réduits à néant. Il s'agit notamment de faire en sorte que les femmes participent à la vie publique et jouissent de leurs droits économiques, sociaux et culturels, que les filles puissent continuer d'avoir accès à l'éducation et que l'administration soit inclusive et reflète la diversité du peuple afghan ; il s'agit aussi d'améliorer l'accès à l'aide humanitaire et aux services de base, et de mener une action résolue contre le terrorisme.
20. À cette fin, la MANUA a continué de dialoguer avec les acteurs politiques et la société civile, notamment en facilitant les échanges avec les autorités de facto de sorte qu'un consensus se fasse jour sur la gouvernance infranationale, l'inclusion, l'espace civique et les droits fondamentaux. Elle s'est également attachée à inciter les acteurs internationaux et régionaux à adopter une position et un message unifiés à l'égard des autorités de facto sur des questions d'importance cruciale pour le peuple afghan. Elle a notamment plaidé sans relâche en faveur d'un aménagement des règles et des conditions prévues par le régime des sanctions de façon à faciliter l'aide humanitaire et l'aide visant à répondre aux besoins essentiels, et des appels ont été lancés pour que les donateurs renforcent leur appui. La Mission s'est concentrée sur l'instauration d'un climat de confiance entre tous les acteurs au service d'un objectif global consistant à améliorer les conditions de vie du peuple afghan, objectif qui serait facilité par une stabilité fondée sur les droits et par l'avancement des femmes et des filles et la pleine protection de leurs droits.
21. La MANUA a continué de mettre en œuvre des activités et des programmes essentiels malgré la pandémie et une situation politique en évolution constante et d'avoir recours à des modalités de travail exceptionnelles. À la suite de la prise de pouvoir par les Taliban en août, les entités des Nations Unies ont provisoirement réduit leur présence : elles ont recouru au télétravail, installé leurs bureaux ailleurs et évacué temporairement la plupart des membres du personnel recrutés sur le plan international à Almaty (Kazakhstan). L'évacuation de certains membres du personnel recrutés sur le plan national a également été approuvée à l'issue d'une évaluation des risques liés à la sécurité personnelle. La MANUA et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont augmenté progressivement le nombre de membres du personnel recrutés sur le plan international présents dans le lieu d'affectation et celui des membres du personnel recrutés sur le plan national ne travaillant plus à distance, compte tenu des conditions de sécurité et de l'évolution potentielle du nombre de cas de COVID-19. À la fin de 2021, les accords concernant les modalités de travail exceptionnelles avaient

pris fin, et l'on s'attendait à ce que tous les membres du personnel, recrutés sur le plan national ou international, télétravaillant hors d'Afghanistan retournent dans le pays.

22. Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1).

Tableau 1
Mesure des résultats

<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat effectif)</i>
Une confiance accrue s'instaure entre les parties au conflit (c'est-à-dire le Gouvernement et les Taliban), conduisant à des négociations officielles sur l'avenir politique de l'Afghanistan	Les négociations de paix commencent à la suite de l'accord et de la déclaration conjointe de février 2020, notamment de la mise en œuvre de mesures de confiance	À la suite de l'échec des négociations de paix et de la prise de pouvoir par les Taliban, devenus les autorités de facto, la MANUA a entamé un dialogue de sorte que des mesures concrètes soient prises pour permettre l'établissement de relations constructives avec les voisins de l'Afghanistan et la communauté internationale en vue d'aider le peuple afghan à instaurer la paix et la stabilité et à devenir autonome

Conséquences de la pandémie

23. La poursuite de la pandémie en 2021 a eu des conséquences sur l'exécution des mandats, en particulier dans les domaines suivants : a) la conduite de la plupart des activités au siège et dans les bureaux locaux : la Mission a continué de mener la plupart des activités des bureaux locaux au moyen de rencontres inversées, à savoir elle a convié des interlocuteurs de différentes provinces ou districts à se rendre dans ses locaux ou dans d'autres lieux sélectionnés par elle ; b) l'organisation de réunions ou de formations en interne au moyen de modalités virtuelles ; c) le report de certains séminaires, ateliers, activités de formation, missions de suivi et missions techniques consultatives qui ne pouvaient avoir lieu qu'en présentiel ; d) le recours à des modalités de travail exceptionnelles aux fins de l'exécution d'activités et de programmes essentiels. Une bonne partie des activités de surveillance, de vérification et de sensibilisation touchant les droits humains qui sont habituellement menées en présentiel ont dû se dérouler par téléphone. Les travaux de renforcement des capacités qui devaient être organisés à l'intention de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que de la Commission afghane indépendante des droits humains, (dont 24 séances de formation) sur la protection des civils, les droits des femmes et l'élimination de la violence à leur égard, les enfants et les conflits armés, les droits humains des personnes détenues pour des raisons liées au conflit, et la paix, la société civile et les droits humains, n'ont pas eu lieu, ce qui a ralenti le renforcement des mesures d'atténuation. La consultation stratégique annuelle avec la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a eu lieu virtuellement en 2021.

Résultats escomptés pour 2023

Résultat 1 : stabilité fondée sur les droits en Afghanistan

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

24. La Mission n'a pas atteint la cible prévue pour 2021, à savoir la poursuite des progrès concernant l'établissement d'un accord de paix global et la cessation des hostilités, ce qui aurait créé les

conditions nécessaires à la poursuite du développement économique et humain, étant donné que l'arrivée des Taliban au pouvoir en août 2021 a mis fin aux perspectives d'un processus de paix.

25. Après la prise de pouvoir par les Taliban en août 2021, la Mission a décidé de rester en Afghanistan et de poursuivre l'action engagée, ce qui a facilité la fourniture de l'aide humanitaire et l'instauration d'un dialogue sur la sécurité du personnel et des locaux des Nations Unies, l'inclusion politique, la gouvernance, les droits humains, l'état de droit et d'autres questions, le tout dans le respect des paramètres fixés par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 2593 (2021) et 2596 (2021).
26. En 2023, la Mission continuera de dialoguer avec les autorités de facto sur plusieurs grandes priorités, notamment une gouvernance plus inclusive, la fourniture d'une aide visant à répondre aux besoins essentiels, l'établissement d'un dialogue avec toutes les parties prenantes aux fins de la protection et de la promotion des droits humains, l'instauration d'un dialogue politique structuré entre les parties prenantes afghanes, y compris les autorités de facto, et la communauté internationale, de façon à renforcer la confiance entre tous les acteurs et de servir l'objectif général consistant à améliorer les conditions de vie de la population afghane grâce à l'instauration d'une stabilité fondée sur les droits, à l'avancement des femmes et des filles et à la pleine protection de leurs droits.
27. Le travail qui sera effectué devrait avoir les résultats suivants : la représentation dans les entités dirigeantes, en particulier par l'intermédiaire de mécanismes consultatifs, s'améliore aux niveaux national et infranational, et il n'y a pas de discrimination fondée sur le sexe, la religion ou l'origine ethnique ; les acteurs politiques afghans et les parties prenantes afghanes, y compris les autorités, se conforment au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire, et les violations et les atteintes ne restent pas impunies ; un dialogue politique structuré est établi avec les autorités de facto, les autres parties prenantes au niveau national et la communauté internationale afin d'améliorer la situation de la population dans l'ensemble du pays et de renforcer la confiance entre la communauté internationale et les autorités de facto ; des informations fiables sur l'évolution de la situation en Afghanistan sont communiquées à la communauté internationale ; un soutien local, régional et international est fourni durablement pour répondre aux besoins humanitaires et aux besoins essentiels ; un environnement plus propice à une gouvernance inclusive, transparente et responsable est instauré en Afghanistan.
28. Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2).

Tableau 2
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
—	—	Dialogue ponctuel entre les autorités de facto et la communauté internationale	Efforts visant à nommer des personnalités autres que des Taliban et des personnes issues de différents groupes ethniques et de différentes régions à des postes de ministre ou de vice-ministre et à d'autres postes clés	Efforts visant à nommer des personnalités autres que des Taliban et des personnes issues de différents groupes ethniques et de différentes régions à des postes de ministre ou de vice-ministre et à d'autres postes clés
		Injection par les entités des Nations Unies de liquidités devant servir à l'aide humanitaire, en coordination avec la Banque centrale d'Afghanistan et différents partenaires	Tenue d'une assemblée (<i>jirga</i>) avec un groupe	Mise en place d'un ou de plusieurs mécanismes plus réguliers aux niveaux

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
		Création d'un fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan devant servir à la gestion des ressources financières versées par les donateurs à l'appui des programmes communs des Nations Unies visant à répondre aux besoins essentiels	représentatif des parties prenantes afghanes Dialogue plus régulier entre les autorités de facto et la communauté internationale Injection régulière par les entités des Nations Unies de liquidités devant servir à l'aide humanitaire, en coordination avec la Banque centrale d'Afghanistan et différents partenaires Lancement d'un mécanisme de dialogue transitoire commun à toutes les entités des Nations Unies visant à répondre aux besoins essentiels	national et infranational faisant progresser une gouvernance inclusive, participative et à l'écoute Lancement d'un dialogue politique structuré visant à instaurer la confiance entre les parties prenantes afghanes et la communauté internationale Amélioration du fonctionnement de la Banque centrale d'Afghanistan Adoption d'un cadre de planification stratégique révisé des Nations Unies (l'ancien Cadre transitoire de coopération des Nations Unies pour l'Afghanistan)

Résultat 2 : garantir les droits de toutes et de tous

Exécution du programme en 2021 et cible pour 2023

29. Le travail effectué par la Mission a contribué à la protection des civils pendant le conflit. La fin abrupte des hostilités armées le 15 août 2021 et l'arrivée des Taliban au pouvoir expliquent en partie la diminution notable du nombre de victimes civiles, ce qui est mieux que la cible fixée pour 2021, à savoir une réduction de 16 % par rapport à l'année précédente. Avant le mois d'août, la Mission avait contribué à la protection des civils en surveillant les effets du conflit sur eux et en en rendant compte ainsi qu'en encourageant les parties au conflit à prendre des mesures d'atténuation pour réduire les dommages causés aux civils. Elle a tiré parti de son travail de surveillance pour dispenser des conseils techniques qui ont aidé l'État à mener une action visant à garantir les droits de toute la population afghane en ce qui concerne le maintien de l'espace civique, la protection des femmes, des enfants, des personnes privées de liberté, des défenseuses et défenseurs des droits humains, des professionnels des médias et des journalistes, ainsi que d'autres groupes vulnérables tels que les personnes handicapées et les minorités, un accès équitable aux services, en particulier aux services proposés aux victimes du conflit. Après le mois d'août, elle a fait porter son travail de surveillance des droits humains sur les mêmes domaines, mais elle s'est attachée à établir des contacts avec les autorités de facto pour discuter de la question des normes minimales en matière de droits humains, au vu des actes et du comportement de ces autorités lorsqu'elles ont pris le contrôle du pays.
30. En 2023, la Mission poursuivra son travail de surveillance du respect des droits humains et continuera de rendre compte de la situation et de plaider en faveur de ces droits, mais ne retirera pas

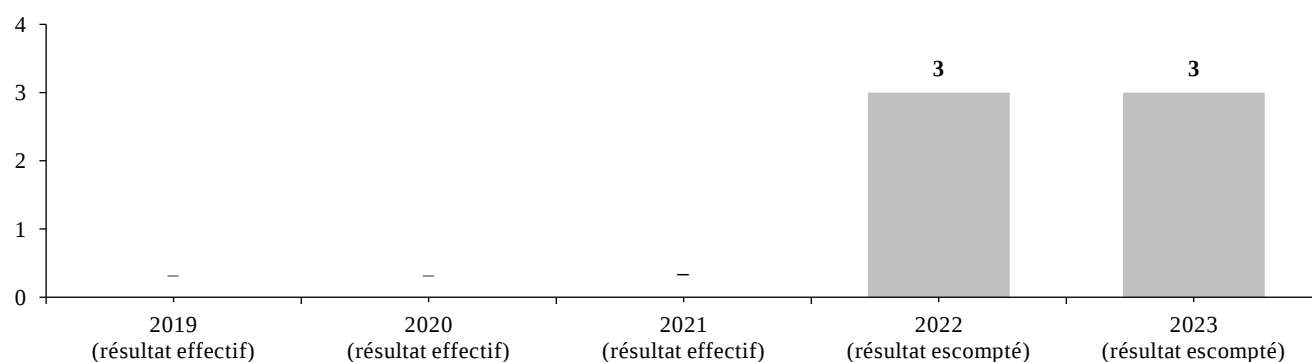
des mêmes bases, compte tenu de l'évolution du contexte opérationnel depuis le 15 août 2021 et de ses répercussions sur les droits humains. Elle s'attachera à dialoguer avec toutes les parties prenantes aux niveaux national et infranational, notamment les autorités de facto, la société civile, les organisations non gouvernementales internationales et l'équipe de pays des Nations Unies, en ce qui concerne la protection et la défense des droits humains de tous les Afghans et Afghanes. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que petit à petit les autorités de facto respectent davantage le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, notamment qu'elles mettent en œuvre les recommandations formulées par les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme qui ont trait à l'Afghanistan et au nouveau contexte. Cela se mesurera par une réduction des meurtres d'anciens membres du Gouvernement et des forces de sécurité et de défense nationales afghanes ; une réduction du recrutement et de l'utilisation d'enfants, ainsi que du nombre d'enfants victimes de restes explosifs de guerre ou de munitions non explosées, réduction obtenue grâce au renforcement des mesures de protection de l'enfance ; un accès sans entrave et progressivement élargi aux prisons et aux lieux de détention, et le respect des normes minima pour le traitement des prisonniers et des détenus ; une réduction du nombre de cas de harcèlement et d'intimidation des défenseuses et défenseurs des droits humains et des professionnelles et professionnels des médias ; l'arrêt du recul des droits des femmes, et un accès accru à la justice des femmes et des filles dont les droits ont été bafoués, y compris de celles qui ont subi des violences sexuelles et fondées sur le genre ; la réalisation progressive des droits économiques, sociaux et culturels des Afghanes et Afghans, en particulier pour ce qui est de l'accès des femmes et des filles à l'éducation et aux services de soins de santé, compte tenu du recul enregistré depuis le 15 août 2021 ; des progrès concernant l'accès de la population afghane à la justice en matière pénale et civile.

31. Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure I).

Figure I

Mesure des résultats : réduction d'une année sur l'autre du nombre d'enfants victimes de restes explosifs de guerre et de munitions non explosées

(En pourcentage)



Résultat 3 : promotion de l'autonomie économique et sociale

Projet de plan-programme pour 2023

32. La viabilité économique est un défi majeur pour l'Afghanistan, en grande partie en raison de la dépendance du pays à l'égard de l'aide extérieure et de l'absence d'une production nationale bien établie. La baisse des fonds reçus de donateurs en raison des sanctions pesant sur certains éléments des autorités de facto et les conséquences économiques mondiales de la pandémie rendent donc le pays particulièrement vulnérable aux chocs économiques. La Mission est intervenue activement auprès des parties prenantes du secteur financier et bancaire, y compris les acteurs du secteur privé en Afghanistan, pour trouver des solutions aux problèmes les plus pressants de l'économie afghane,

tels que le dysfonctionnement du système de paiement et du secteur financier. Dans le respect du régime des sanctions et des licences générales, elle a également fourni une bouée de sauvetage socioéconomique en envoyant une aide humanitaire pécuniaire en Afghanistan. À court et moyen terme, elle travaille également avec les parties prenantes locales, régionales et internationales à l'établissement d'un mécanisme de change à des fins humanitaires, ce qui permettrait de surmonter des obstacles majeurs découlant des sanctions et d'effectuer des transactions sans risque. L'ONU œuvre aussi à une solution plus stable et plus durable et apporte son concours, en étroite coopération avec des organismes du secteur privé, à plusieurs programmes ayant trait au travail contre rémunération, à la création de moyens de subsistance et à des initiatives de relance et de soutien aux entreprises commerciales et sociales, en particulier l'aide aux projets dirigés par des femmes et axés sur celles-ci. Parallèlement, la MANUA continue d'aider l'Afghanistan à mobiliser l'aide civile internationale et à se doter de cadres de développement assortis de mécanismes de transparence de sorte que les donateurs continuent de verser des contributions.

Enseignements tirés et changements prévus

33. Les enseignements tirés sont les suivants : il fallait que la Mission tire parti de ses capacités de mobilisation et de son savoir-faire technique pour dialoguer avec les autorités de facto après la prise du pouvoir par les Taliban en août 2021 et il fallait que l'équipe de pays des Nations Unies coordonne les priorités des donateurs et les flux de financement. Cela a contribué à des consultations substantielles et constructives entre les donateurs, les acteurs régionaux et l'équipe de pays des Nations Unies. Compte tenu de ces enseignements, la Mission continuera d'apporter son concours à l'équipe de pays des Nations Unies dans les activités qu'elle mène avec les autorités de facto et les partenaires internationaux en vue de l'institutionnalisation de mécanismes de communication d'informations vérifiables permettant d'assurer la transparence du cadre de planification stratégique du système des Nations Unies (l'ancien Cadre transitoire de coopération des Nations Unies pour l'Afghanistan). Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera la mise en place d'une nouvelle architecture d'aide pour l'Afghanistan reposant sur des flux de financement existants ou nouveaux et de systèmes et mécanismes de contrôle conjoints, prenant notamment la forme de réunions de haut niveau au niveau ministériel et de réunions de hauts responsables, qui se dérouleront sous la direction générale de la Mission pour la mise en œuvre, la coordination, le suivi et l'atténuation des risques et la communication de l'information.
34. Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 3).

Tableau 3
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Poursuite de l'établissement, sous forme de plans d'action détaillés et chiffrés, de 10 programmes prioritaires nationaux	Élaboration du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II, assorti de cinq programmes prioritaires supplémentaires	Exécution des programmes prioritaires nationaux existants, après établissement des priorités et des calendriers, et lancement de l'élaboration de nouveaux programmes	Mise en œuvre et achèvement d'un système de suivi et d'un cadre de résultats pour le Cadre transitoire de coopération des Nations Unies par l'intermédiaire de la nouvelle architecture d'aide pour l'Afghanistan	Mise en œuvre du cadre de planification stratégique du système des Nations Unies et de la nouvelle architecture d'aide pour l'Afghanistan, y compris des modes de financement multilatéral des entités des Nations Unies

Produits

35. On trouvera dans le tableau 4 les produits retenus pour la Mission.

Tableau 4

Produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

<i>Produits</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	4	4	4
1. Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	4	4	4	4
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	4	4	4
2. Séances du Conseil de sécurité	4	4	4	4
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	61	220	48	48
3. Séances de discussion et de sensibilisation avec les parties prenantes, selon qu'il convient, notamment les autorités locales, les organisations de la société civile et les défenseuses et défenseurs des droits humains sur les normes relatives aux droits humains	61	220	48	48
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	7	7	1	1
4. Rapports thématiques ou spéciaux sur les droits humains	7	7	1	1
C. Activités de fond				
Bons offices : bons offices auprès des autorités de facto, des partis politiques, de la société civile et des pays de la région à l'appui de mécanismes de gouvernance inclusifs et représentatifs, de l'instauration de la paix et de la stabilité aux niveaux national, infranational et local, et de l'accès à l'aide humanitaire et aux services de base ; bons offices prenant la forme d'un appui au dialogue et à des mesures de confiance entre les autorités de facto et diverses parties prenantes et ayant pour objet de faciliter l'établissement d'un consensus sur les mécanismes de gouvernance infranationaux, l'inclusion, l'espace civique et les droits et libertés fondamentaux ; bons offices au service du renforcement de la coopération régionale dans les domaines des questions politico-sécuritaires, du développement économique, de la gestion des catastrophes et des contacts entre les peuples ; bons offices aux fins d'une réponse internationale coordonnée en Afghanistan.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : activités de sensibilisation auprès de la population afghane, des leaders d'opinion, des médias, de la société civile et d'autres agents de changement visant à soutenir la mise en œuvre du mandat de la Mission.				
Relations extérieures et relations avec les médias : conférences de presse, déclarations, alertes, documents d'information de base, entretiens et autres activités de communication avec les médias liés aux objectifs de la Mission.				
Plateformes numériques et contenus multimédias : diffusion par la MANUA, sur son site Web et sur les réseaux sociaux, d'informations sur les activités relevant de son mandat.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023

1. Montant total des ressources nécessaires

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 5

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2021	2022	2022	2023		Variation
	Dépenses	Crédits ouverts	Ressources nécessaires (montant révisé)	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	2023-2022 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)		(5) = (4) - (3)
Militaires et personnel de police	(3,9)	–	24,6	24,6	–	–
Personnel civil	99 093,5	44,9	89 557,9	94 502,2	–	4 944,3
Dépenses opérationnelles	37 580,3	–	44 027,4	39 083,1	–	(4 944,3)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	136 669,9	44,9	133 609,9	133 609,9	–	–

36. Dans sa résolution [76/246](#), l'Assemblée générale a approuvé pour 2022 une autorisation d'engagement de dépenses pour une période de 10 mois et demandé qu'un projet de budget révisé pour 2022 soit présenté à la suite de la prorogation du mandat de la Mission au début de 2022. Étant donné que l'Assemblée doit encore examiner le projet de budget révisé pour 2022 et approuver l'ouverture de crédits pour la MANUA pour 2022, aucun crédit n'est prévu pour 2022 dans le présent rapport, à l'exception d'un montant de 44 900 dollars, qui représente la part de la MANUA dans les crédits supplémentaires allouées à toutes les entités inscrites au budget ordinaire dans le cadre des décisions et recommandations figurant dans le rapport de la Commission de la fonction publique internationale, telles qu'approuvées par l'Assemblée dans sa résolution [76/246](#) (sect. XIV).
37. Conformément à la pratique établie en matière de présentation des rapports budgétaires, la proposition de budget pour une période à venir est normalement comparée au budget de la période en cours. Toutefois, comme expliqué ci-dessus, les crédits ouverts pour 2022 pour la MANUA n'étaient pas encore connus au moment où le présent rapport a été établi, à l'exception d'un crédit de 44 900 dollars. Afin de permettre une comparaison plus directe des changements de ressources en 2023 par rapport à 2022, le présent rapport inclut également le montant des ressources proposées tel qu'il figure dans le projet de budget révisé pour 2022 ([A/76/6 \(Sect.3\)/Add.9](#)) comme référence supplémentaire, ainsi que les analyses de variation correspondantes préparées sur cette base, tout en gardant à l'esprit que le projet de budget révisé pour 2022 est toujours soumis à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée générale.

Tableau 6
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux			
Effectif proposé pour 2022 ^a	1	2	1	7	28	55	58	5	157	138	1	296	125	674	105	1 200	
Effectif proposé pour 2023	1	2	1	7	28	55	58	5	157	137	1	295	127	646	105	1 173	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	2	(28)	–	(27)	

^a Voir A/76/6 (Sect.3)/Add.9.

38. Le montant des ressources demandées au titre de la MANUA pour 2023 s'élève à 133 609 900 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de financer les traitements et les dépenses communes de personnel (94 502 200 dollars) liés au déploiement de 1 173 emplois (1 emploi de secrétaire général(e) adjoint(e), 2 de sous-secrétaire général(e), 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 5 P-2, 137 emplois d'agent(e) du Service mobile, 1 d'agent(e) des services généraux, 127 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 646 d'agent(e) local(e) et 105 de Volontaire des Nations Unies) et d'un(e) observateur(trice) militaire (24 600 dollars), ainsi que des dépenses opérationnelles d'un montant de 39 083 100 dollars, comme indiqué dans le tableau 22. L'effectif proposé pour 2023 comprend 45 emplois dont le coût serait partagé avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les organismes, fonds et programmes, à savoir l'emploi de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général pour le pilier Développement [sous-secrétaire général(e)], qui serait pris en charge à parts égales par la MANUA et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, et 44 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)], dont 33 % du coût serait pris en charge par la MANUA et le coût restant par les organismes, fonds et programmes.
39. Le montant des ressources demandées pour 2023 reste inchangé par rapport au projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect.3)/Add.9). Cependant, des changements ont été apportés aux différentes rubriques budgétaires, sans incidence sur le budget, parmi lesquels :
- Une augmentation de 4 944 300 dollars au titre du personnel civil, correspondant à l'effet net des éléments suivants :
 - Une augmentation de 3 299 300 dollars au titre du personnel recruté sur le plan international, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 9 % (contre 14 % dans le projet de budget révisé pour 2022) ;
 - Une augmentation de 868 000 dollars au titre du personnel recruté sur le plan national, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 4 % (contre 9 % dans le projet de budget révisé pour 2022) pour les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents locaux et à la proposition de créer deux emplois d'administrateurs(trice) recruté(e) sur le plan national, qui est en partie compensée par la suppression proposée de 28 emplois d'agent(e) local(e) ;
 - Une augmentation de 777 000 dollars au titre des Volontaires des Nations Unies, qui tient à l'application d'un taux de vacance de 10 % (contre 16 % dans le projet de budget révisé pour 2022) et au déploiement de 30 postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national pour une durée de 12 mois en 2023, contre seulement 2 mois dans le projet de budget révisé pour 2022 ;

- b) Une réduction de 4 944 300 dollars au titre des dépenses opérationnelles, qui est essentiellement imputable à :
- i) une diminution de 2 302 800 dollars au titre des installations et infrastructures, en raison de la réduction des besoins en matière de services de sécurité, de location de locaux et de services d'entretien à la suite de la fermeture du complexe Alpha à Kaboul en juillet 2023 et du non renouvellement du contrat de location correspondant. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses au titre des carburants et lubrifiants, étant donné que le prix du litre de carburant a été calculé sur une moyenne de six mois pendant la période allant de décembre 2021 à mai 2022, pendant laquelle le prix a fortement augmenté par rapport au prix moyen du litre de carburant pendant la période allant de septembre 2021 à février 2022 qui a été appliqué dans le projet de budget révisé pour 2022 ;
 - ii) une diminution de 1 502 200 dollars au titre des opérations aériennes en raison de la réduction du coût de l'assurance aéronautique pour les risques de guerre, qui est en partie compensée par une hausse des dépenses au titre des hélicoptères en raison de l'augmentation prévue du nombre d'heure de vols en 2023 ;
 - iii) une diminution de 736 000 dollars au titre des fournitures, services et matériel divers en raison de la baisse des prévisions de frais d'envoi de liquidités dans la zone de la Mission et de la baisse des prévisions de dépenses liées au fret et des coûts connexes en raison de la diminution du recours au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour les déplacements en Afghanistan ;
 - iv) une diminution de 602 400 dollars au titre de la santé en raison de la non-reconduction des crédits ouverts pour financer une unité de soins intensifs et de la baisse des dépenses prévues au titre de l'acquisition de matériel médical.

Taux de vacance

40. Le tableau 7 présente les taux de vacance proposés pour 2023, qui tiennent compte des taux moyens et prévus de déploiement et de vacance les plus récents, du taux d'occupation des emplois actuel et des changements qu'il est proposé d'apporter à la composition des effectifs.

Tableau 7

Taux de vacance

(En pourcentage)

Catégorie	2021 (taux effectif moyen)	2022 (taux proposé) ^a	Taux effectif au 30 avril 2022	2023 (taux proposé)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	17	100	17
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	13	14	18	9
Personnel recruté sur le plan national				
Administrateurs	9	9	12	4
Agents locaux	4	9	9	4
Volontaires des Nations Unies				
Volontaires recrutés sur le plan international	15	16	16	10
Volontaires recrutés sur le plan national	—	40	—	7

^a Voir A/76/6 (Sect.3)/Add.9.

41. La MANUA a l'intention de quitter le complexe Alpha, qui héberge les hauts responsables de la Mission et la plupart du personnel des services organiques basé à Kaboul depuis le 4 octobre 2010. Cette proposition est à l'étude depuis plusieurs années, compte tenu des coûts élevés d'entretien de l'installation, le coût annuel total s'élevant à 3,4 millions de dollars, dont 2,4 millions de dollars au titre du loyer, ce qui représente 90 % du montant total des dépenses au titre de la location des locaux. La libération du complexe n'a pas eu lieu au cours des exercices précédents en raison des préoccupations liées aux éventuelles conséquences négatives sur les niveaux d'engagement et de collaboration entre la direction de la Mission et ses interlocuteurs basés en ville. Toutefois, l'évolution de la situation en 2021 a entraîné le transfert du personnel vers le Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan pour des raisons de sécurité, où la plupart de l'équipe réside et travaille depuis. Cet arrangement a permis de mettre en évidence les avantages du regroupement des services et de leur intégration dans le principal complexe des Nations Unies en Afghanistan, qui abrite au moins sept organismes, fonds et programmes, ainsi que le reste du personnel de la MANUA basé à Kaboul, lesquels l'emportent sur les préoccupations relatives à l'éloignement géographique qui en résulterait. La Mission a l'intention de louer des locaux non résidentiels plus petits en ville pour les réunions et s'emploie activement à trouver un tel lieu.

2. Effectifs nécessaires

42. Le tableau d'effectifs proposé pour 2023 fait apparaître une diminution nette de 27 emplois de temporaire. Les modifications des effectifs proposées comprennent la suppression de 29 emplois de temporaire [1 emploi d'agent(e) du Service mobile et 28 d'agent(e) local(e)], la création de 2 emplois (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et la réaffectation de 1 emploi [agent(e) local(e)], comme détaillé ci-dessous par unité administrative.
43. On trouvera à l'annexe II du présent rapport des organigrammes et à l'annexe III des précisions sur les emplois approuvés et les emplois proposés par lieu d'affectation.

Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan

Tableau 8

Équipe de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		
													Administrateurs	Agents locaux			
Équipe de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan																	
Effectif proposé pour 2022	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	4	–	9	
Effectif proposé pour 2023	1	–	–	–	1	1	–	–	3	2	–	5	–	4	–	9	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureau du (de la) Chef de cabinet																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	1	–	2	3	3	–	9	1	–	10	9	4	–	23	
Effectif proposé pour 2023	–	–	1	–	2	3	3	–	9	1	–	10	9	4	–	23	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux		Administrateurs	Agents locaux		
Service des droits humains																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	2	4	1	–	8	1	–	9	6	10	–	25
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	1	2	4	1	–	8	1	–	9	6	10	–	25
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Service de la communication stratégique																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	1	2	1	–	5	1	–	6	4	9	–	19
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	1	1	2	1	–	5	1	–	6	4	9	–	19
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe consultatif sur les questions de genre																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	–	1	–	3
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Service consultatif de la coopération stratégique																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	1	2	2	–	6	–	–	6	2	1	–	9
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	1	1	2	2	–	6	–	–	6	2	1	–	9
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la sécurité																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	1	4	2	8	58	–	66	2	122	6	196
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	1	4	2	8	58	–	66	2	112	6	186
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(10)	–	(10)
Total – Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan																
Effectif proposé pour 2022	1	–	1	3	9	13	12	2	41	63	–	104	23	151	6	284
Effectif proposé pour 2023	1	–	1	3	9	13	12	2	41	63	–	104	23	141	6	274
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(10)	–	(10)

44. La Mission est dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan, qui assure la direction stratégique des activités de coordination menées dans le pays par l’Organisation

des Nations Unies dans le domaine politique et dans les domaines des droits humains, du développement et de l'assistance humanitaire. La Représentante spéciale assure également la direction générale de la MANUA et supervise les travaux de son équipe et des composantes Politique et Développement, en veillant à ce qu'ils contribuent de manière cohérente à la concrétisation des priorités stratégiques de la Mission. En sa qualité de Chef de la Mission, elle est également chargée de la direction exécutive des ressources et de l'administration de celle-ci.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Tableau 9

Équipe de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section de la sécurité	-10	AL	Agent(e) de sécurité sur le terrain	Suppression	
Total	(10)				

45. Comme le montre le tableau 9, en 2023, il est proposé de supprimer 10 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain (AL) de la Section de la sécurité dans le cadre de la proposition de fermeture du complexe Alpha de Kaboul.

Tableau 10

Équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)			Volontaires des Nations Unies		
													Administrateurs	Agents locaux			
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–		
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–		
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		

46. L'équipe Afghanistan de la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 agent(e) des services généraux (Autres classes)] continuera de soutenir la Mission, notamment en lui fournissant un appui opérationnel, en contribuant à la définition et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels conformément au mandat de la Mission et eu égard aux besoins politiques et en dialoguant avec les États Membres et les autres partenaires importants sur les plans régional et international.

Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique)

Tableau 11

Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique) : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Volontaires des Nations Unies				
													Administrateurs	Agents locaux			
Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan (affaires politiques)																	
Effectif proposé pour 2022	–	1	–	–	–	1	1	–	3	1	–	4	–	3	–	7	
Effectif proposé pour 2023	–	1	–	–	–	1	1	–	3	1	–	4	1	3	–	8	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Service des affaires politiques																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	2	7	4	1	15	–	–	15	8	11	5	39	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	1	2	7	4	1	15	–	–	15	8	11	5	39	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureau de liaison à Téhéran																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	2	–	4	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureau de liaison à Islamabad																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	3	–	5	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section de la coopération régionale																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	–	2	–	3	–	–	3	–	–	1	4	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	–	2	–	3	–	–	3	–	–	1	4	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section conjointe de l'analyse et de l'établissement des rapports																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	2	2	–	5	–	–	5	1	4	–	10	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
												Total (personnel recruté sur le plan international)			Volontaires des Nations Unies		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Administrateurs	Agents locaux				
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	2	2	–	5	–	–	5	1	4	–	10	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total – Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l’Afghanistan (affaires politiques) (composante Politique)																	
Effectif proposé pour 2022	–	1	–	1	4	12	9	1	28	1	–	29	11	23	6	69	
Effectif proposé pour 2023	–	1	–	1	4	12	9	1	28	1	–	29	12	23	6	70	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	

47. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l’Afghanistan (affaires politiques) conseille la Représentante spéciale sur les questions politiques et les facteurs ayant une incidence sur l’exécution du mandat de la Mission, et est chargé de la gestion de la composante Politique. Le Représentant spécial adjoint soutient l’exécution du mandat de la Mission en fournissant des analyses régulières de la situation politique dans le pays et la région ; en assurant la liaison avec la communauté internationale, la communauté diplomatique et les organisations non gouvernementales en Afghanistan sur les questions politiques ; en coordonnant les priorités politiques au sein de la Mission et avec le siège de l’ONU ; en exerçant ses bons offices et en menant des actions de sensibilisation, en particulier dans les domaines de la stabilité politique et de la coopération régionale.

Tableau 12

Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l’Afghanistan (affaires politiques) : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l’Afghanistan (affaires politiques)	+1	AN	Spécialiste des questions politiques	Création	
Total	1				

48. Comme le montre le tableau 12, en 2023, il est proposé de créer un emploi de spécialiste des questions politiques (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au sein de l’équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l’Afghanistan (affaires politiques) afin de favoriser et de maintenir des relations de travail solides avec les interlocuteurs de haut niveau des autorités de facto, les anciens responsables gouvernementaux restés à Kaboul, les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et les chefs de groupes ethniques et autres chefs

communautaires, et de nouer de nouvelles relations avec les acteurs et groupes concernés à mesure que la situation politique évolue.

Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement)

Tableau 13

Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement) : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG ^a	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Volontaires des Nations Unies			
													Administrateurs	Agents locaux		
Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement)																
Effectif proposé pour 2022	–	1	–	1	1	1	1	–	5	2	–	7	–	3	–	10
Effectif proposé pour 2023	–	1	–	1	1	1	1	–	5	2	–	7	1	3	–	11
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	1	1	–	3
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	1	1	–	3
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section pour la cohérence des mesures de coordination de l'aide																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	2	1	–	4	–	–	4	1	1	–	6
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	2	1	–	4	–	–	4	1	1	–	6
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de coordination de la gestion des risques																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	2	–	–	3	–	–	3	2	2	–	7
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	2	–	–	3	–	–	3	2	2	–	7
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total – Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement)																
Effectif proposé pour 2022	–	1	–	1	3	5	3	–	13	2	–	15	4	7	–	26

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
											Total (personnel recruté sur le plan international)			Volontaires des Nations Unies		
									Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux		Administrateurs	Agents locaux			
	SGA	SSG ^a	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2							Total partiel	
Effectif proposé pour 2023	–	1	–	1	3	5	3	–	13	2	–	15	5	7	–	27
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1

^a Les dépenses afférentes à un des emplois sont prises en charge à parts égales par la MANUI et le Bureau de la coordination des activités de développement.

49. Dans le cadre de son rôle de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général est chargé de maintenir les liens avec l'équipe de pays des Nations Unies. Aux alinéas a), b), i) et j) du paragraphe 5 de sa résolution [2626 \(2022\)](#), le Conseil de sécurité a chargé le Représentant spécial adjoint de coordonner et de faciliter la fourniture d'une aide humanitaire et de ressources financières à l'appui de l'action humanitaire ; de coordonner les donateurs internationaux et les organisations internationales en ce qui concerne les besoins humains fondamentaux ; de coordonner l'approche globale de gestion des risques suivie par les Nations Unies en Afghanistan ; coordonner la mise en œuvre des mesures d'atténuation de la menace liée aux engins explosifs à l'appui des initiatives humanitaires et de développement.

Tableau 14

Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante Développement) : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)	+1	AN	Coordonnateur(trice)	Création	
Total	1				

50. Comme le montre le tableau 14, en 2023, il est proposé de créer un emploi de coordonnateur(trice) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au sein de l'équipe du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) qui serait chargé(e) de mener des recherches et des analyses sur la fourniture d'une assistance à l'Afghanistan, en déterminant les besoins humanitaires et humains fondamentaux de la population afghane et le rôle des autorités de facto dans la coordination globale de l'aide ; d'établir des relations de travail étroites avec la société civile afghane, le secteur privé et les médias pour mener des actions de plaidoyer efficaces et garantir la mobilisation et la participation afin de mieux orienter et acheminer l'aide en Afghanistan ; de défendre le respect des droits, l'inclusion, l'équité, la transparence et la responsabilité dans la fourniture de l'aide auprès des autorités de facto.

Appui à la Mission

Tableau 15

Appui à la Mission : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Volontaires des Nations Unies				
													Administrateurs	Agents locaux			
Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	–	1	1	–	3	2	–	5	1	1	3	10	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	1	–	1	1	–	3	2	–	5	1	1	3	10	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Gestion des opérations et des ressources																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	3	3	–	7	14	–	21	10	35	15	81	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	3	3	–	7	14	–	21	10	35	15	81	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Gestion de la chaîne d'approvisionnement																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	2	1	–	4	7	–	11	2	27	10	50	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	2	1	–	4	7	–	11	2	27	10	50	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Gestion de la prestation de services																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	3	6	–	10	11	–	21	15	151	34	221	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	3	6	–	10	11	–	21	15	135	34	205	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(16)	–	(16)	
Total – Appui à la Mission																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	1	3	9	11	–	24	34	–	58	28	214	62	362	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	1	3	9	11	–	24	34	–	58	28	198	62	346	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(16)	–	(16)	

51. L'appui à la mission relève de la responsabilité générale du (de la) Chef de l'appui à la mission, qui coordonne et supervise quatre grands pôles, à savoir les activités de son bureau, ainsi que la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la gestion de la prestation de services.

52. Aucun changement n'est proposé quant au nombre, à la classe et aux fonctions des emplois relevant des piliers Gestion des opérations et des ressources et Gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Gestion de la prestation de services

Tableau 16

Gestion de la prestation de services : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Groupe des transports	-16	AL	Chauffeur(se)	Suppression	
Total	(16)				

53. Comme le montre le tableau 16, en 2023, il est proposé de supprimer 16 emplois de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] du Groupe des transports dans le cadre de la proposition de fermeture du complexe Alpha de Kaboul.

Bureaux locaux dans les régions et les provinces

54. Les bureaux locaux continueront de piloter l'exécution du mandat de la Mission au niveau infranational en établissant des relations de travail efficaces avec les autorités de facto afin de faciliter la mise en place d'un environnement propice à l'exécution du mandat et du programme, au renforcement de la coopération et à la cohérence des activités du système des Nations Unies ; de soutenir la fourniture de services essentiels à la population afghane ; d'encourager le dialogue entre les autorités de facto et les acteurs locaux sur les questions de gouvernance infranationale, de droits fondamentaux et d'inclusion ; de dispenser des services d'information et de bons offices, notamment pour faciliter le dialogue entre les acteurs politiques, en mettant l'accent sur la promotion d'une gouvernance inclusive, représentative, participative et réactive et d'une large participation à la vie publique ; de fournir des conseils sur les mécanismes consultatifs locaux, les mesures de confiance, la gestion des conflits et la réconciliation. Les bureaux locaux continueront également de mener des activités d'appréciation de la situation, d'établir des rapports et d'effectuer des analyses et collaboreront avec toutes les parties prenantes au niveau infranational afin de garantir la protection et la promotion des droits humains.
55. La Mission compte actuellement six bureaux régionaux [Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad) et Paktiya (Gardez)] et cinq bureaux provinciaux (Bamiyan, Fariyab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pol-e Khomri) et Kondozi).
56. Les chefs de bureau rendent compte directement au (à la) Chef de Cabinet.

Tableau 17

Bureaux régionaux et provinciaux : effectifs nécessaires

Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux			
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	6	12	16	–	34	21	–	55	43	165	21	284

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies		
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	6	12	16	–	34	21	–	55	43	165	21	284	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureaux provinciaux																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	2	4	1	7	3	–	10	16	94	10	130	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	–	2	4	1	7	3	–	10	16	94	10	130	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total – Bureaux régionaux et bureaux provinciaux ^a																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	6	14	20	1	41	24	–	65	59	259	31	414	
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	6	14	20	1	41	24	–	65	59	259	31	414	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

^a Six bureaux régionaux et cinq bureaux provinciaux.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Bureaux régionaux

Tableau 18

Bureaux régionaux : ressources humaines

	<i>Emplois</i>				
	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Kaboul	-1	AL	Assistant(e) administratif(ve)	Réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) (affaires politiques)	Réaffectation	
Total	–				

57. Comme le montre le tableau 18, en 2023, il est proposé de réaffecter un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)] du bureau régional de Kaboul, qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) [agent(e) local(e)] chargé(e) d'engager le dialogue avec les autorités de facto, la société civile, les membres de la communauté, les érudits religieux, les représentant(e)s de femmes et d'autres parties prenantes sur une série de questions afin de promouvoir la stabilité politique et la gouvernance consultative au niveau local.

Bureau unifié de Koweït

Tableau 19

Bureau unifié de Koweït : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux		Administrateurs	Agents locaux		
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	2	1	2	1	6	14	–	20	–	20	–	40
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	2	1	2	1	6	13	–	19	–	18	–	37
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–	(2)	–	(3)

58. Le Bureau unifié de Koweït a deux composantes :

- a) Le **Bureau d'appui de la MANUA au Koweït**, composé du personnel de la Mission en poste au Koweït, qui se charge des services d'appui autres que ceux assurés par le Bureau d'appui commun de Koweït et compte un emploi de temporaire de chef du Groupe intégré déontologie et discipline (P-5), placé sous l'autorité directe du (de la) Chef de cabinet ;
- b) Le **Bureau d'appui commun de Koweït**, qui fournit des services complets à la MANUA, à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et à d'autres missions. La MANUA compte 36 emplois (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 13 SM et 18 AL), financés directement par le budget de la Mission. En outre, la MANUA et la MANUI participent aux dépenses de fonctionnement de celui-ci.

59. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït partage avec le Bureau d'appui commun de Koweït les locaux qu'occupe la MANUI à Koweït.

Tableau 20

Bureau d'appui commun de Koweït : effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total
	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Services généraux				Agents locaux	SSG			
Chef de bureau																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2	–	1	–	–	3
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2	–	1	–	–	3
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des ressources humaines																	
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	1	–	1	6	–	7	–	6	–	–	13

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Total partiel	Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total
	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2		Services généraux	Agents locaux		SSG				
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	–	–	1	–	1	6	–	7	–	5	–	12
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Section des finances (y compris le Groupe des états de paie)																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	1	1	2	4	–	6	–	10	–	16
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	–	–	1	1	2	3	–	5	–	9	–	14
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–	(1)	–	(2)
Section des voyages																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	3
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	3
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Qualité/gestion de la performance																
Effectif proposé pour 2022	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	3	–	1	–	4
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	3	–	1	–	4
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total – Bureau d’appui commun de Koweït																
Effectif approuvé pour 2022	–	–	–	–	1	1	2	1	5	14	–	19	–	20	–	39
Effectif proposé pour 2023	–	–	–	–	1	1	2	1	5	13	–	19	–	18	–	36
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	(2)	–	(3)

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission

Tableau 21

Bureau d'appui commun de Koweït : ressources humaines

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau d'appui commun de Koweït	-1	SM	Assistant(e) aux finances	Suppression	
	-1	AL	Assistant(e) aux finances	Suppression	
	-1	AL	Assistant(e) aux finances	Suppression	
Total	(3)				

60. Comme le montre le tableau 21, en 2023, il est proposé de supprimer trois emplois au Bureau d'appui commun de Koweït, dont un emploi d'assistant(e) aux finances (Service mobile) et deux emplois d'assistant(e) aux finances [agent(e) local(e)], dans le cadre de l'action du Secrétariat pour aligner les sources de financement du Bureau afin de mieux rendre compte de la charge de travail et de la clientèle que le Bureau dessert. Il s'agit de parvenir à une répartition plus équilibrée des effectifs du Bureau entre les missions politiques spéciales, sachant qu'il est proposé de supprimer six emplois de la MANUA et de la MANUI et de recréer ces emplois dans quatre autres missions, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

3. Ressources financières

Tableau 22

Ressources financières, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2021		2022		2023		Variation
							2023-2022
	Dépenses	Crédits ouverts	Ressources nécessaires (montant révisé)	Total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables		Augmentation/ (diminution) des ressources demandées (montant révisé)
	(1)	(2)	(3)	(4)			(5) = (4) - (3)
I. Militaires et personnel de police							
Observateurs militaires	(3,9)	—	24,6	24,6	—		—
Sous-total (catégorie I)	(3,9)	—	24,6	24,6	—		—
II. Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	52 642,7	43,2	52 069,2	55 368,5	—		3 299,3
Personnel recruté sur le plan national	42 669,8	1,7	33 452,3	34 320,3	—		868,0
Volontaires des Nations Unies	3 780,9	—	4 036,4	4 813,4	—		777,0
Sous-total (catégorie II)	99 093,5	44,9	89 557,9	94 502,2	—		4 944,3
III. Dépenses opérationnelles							
Consultants et services de consultants	18,6	—	44,1	19,6	—		(24,5)
Voyages officiels	3 997,2	—	1 042,0	1 010,9	—		(31,1)
Installations et infrastructures	19 642,4	—	22 381,1	20 078,3	—		(2 302,8)
Transports terrestres	207,3	—	465,6	481,1	—		15,5
Opérations aériennes	7 595,5	—	9 966,2	8 464,0	—		(1 502,2)
Communications et informatique	4 560,1	—	6 185,1	6 424,3	—		239,2
Santé	333,5	—	1 453,8	851,4	—		(602,4)
Fournitures, services et matériel divers	1 225,9	—	2 489,5	1 753,5	—		(736,0)
Sous-total (catégorie III)	37 580,3	—	44 027,4	39 083,1	—		(4 944,3)
Total (déduction faite des contributions du personnel)	136 669,9	44,9	133 609,9	133 609,9	—		—

4. Analyse des ressources nécessaires

Militaires et personnel de police

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Observateurs militaires	(3,9)	–	24,6	24,6	–

61. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 24 600 dollars pour financer le déploiement d'un(e) observateur(trice) militaire, soit les dépenses suivantes : a) indemnité de subsistance (missions) au taux standard de 63 dollars par jour pour les 30 premiers jours et de 42 dollars par jour pour les jours suivants, le logement étant fourni (13 200 dollars) ; b) frais de voyage afférents au déploiement, à la relève et au rapatriement en provenance et à destination du pays de résidence (6 200 dollars) ; c) indemnité d'habillement calculée au taux standard de 100 dollars par période de six mois de service (200 dollars) ; d) provision pour demande d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (5 000 dollars). Les estimations ont été calculées sur la base d'un taux de vacance de 17 % en 2023, soit le même taux que celui prévu dans le projet de budget révisé pour 2022.

Personnel civil

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Personnel recruté sur le plan international	52 642,7	43,2	52 069,2	55 368,5	3 299,3

62. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 55 368 500 dollars pour financer les traitements (29 095 600 dollars), les dépenses communes de personnel (23 641 600 dollars) et la prime de danger (2 631 300 dollars) afférents aux 295 emplois soumis à recrutement international qui seraient reconduits [1 secrétaire général(e) adjoint(e), 2 sous-secrétaires généraux, 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 5 P-2, 137 agents du Service mobile et 1 agent(e) des services généraux (Autres classes)] et la suppression d'un emploi d'agent(e) du Service mobile au Bureau d'appui commun de Koweït. Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de 9 % en 2023.
63. L'augmentation s'explique principalement par l'application d'un taux de vacance moins élevé (9 % contre 14 % dans le projet de budget révisé pour 2022).

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Personnel recruté sur le plan national	42 669,8	1,7	33 452,3	34 320,3	868,0

64. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 34 320 300 dollars pour financer les traitements (21 127 300 dollars), les dépenses communes de personnel (8 303 800 dollars) et la prime de danger

(4 889 200 dollars) afférents aux 773 emplois soumis à recrutement national qui seraient reconduits [127 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 646 emplois d'agent(e) local(e)] ainsi qu'aux 2 emplois soumis à recrutement national qui seraient créés (emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et aux 28 emplois d'agent(e) local(e) qui seraient supprimés. Ces prévisions tiennent compte d'un taux de vacance de 4 % tant pour les administrateurs que pour les agents locaux. Pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national qu'il est proposé de créer, un taux de vacance de 50 % a été appliqué.

65. L'augmentation s'explique principalement par la suppression de 28 emplois d'agent(e) local(e) (26 à Kaboul et 2 au Koweït). Cette augmentation est compensée par l'application d'un taux de vacance de 4 %, contre 9 % dans le projet de budget révisé pour 2022, et par la proposition de créer deux emplois d'administrateurs(trice) recruté(e) sur le plan national en 2023.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Volontaires des Nations Unies					
Unies	3 780,9	—	4 036,4	4 813,4	777,0

66. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 4 813 400 dollars pour financer 105 postes de Volontaire des Nations Unies (75 postes soumis à recrutement international et 30 postes soumis à recrutement national). Des taux de vacance de 10 % et 7 % ont été appliqués respectivement aux prévisions relatives aux Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et national.
67. L'augmentation s'explique principalement par l'application de taux de vacance moins élevés (10 % et 7 % respectivement) pour les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et national, contre des taux de 16 % et 40 % respectivement dans le projet de budget révisé pour 2022. Cette augmentation s'explique également par le déploiement de 30 postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national pour une durée de 12 mois en 2023, contre seulement 2 mois dans le projet de budget révisé pour 2022.

Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Consultants et services de consultants	18,6	—	44,1	19,6	(24,5)

68. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 19 600 dollars pour charger des consultants d'assurer la formation linguistique du personnel de la mission.
69. La diminution tient principalement à la non-prise en compte, en 2023, des dépenses afférentes aux consultants chargés de la surveillance, de la documentation et de la défense des droits économiques, culturels et sociaux et de la sécurité, ainsi que de la formation et de la certification en matière de lutte contre la fraude, dont le recrutement était prévu en 2022.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	Total des ressources nécessaires 2023	Variation 2023-2022
Voyages officiels	3 997,2	–	1 042,0	1 010,9	(31,1)

70. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 010 900 dollars pour financer les voyages officiels ; les voyages que le personnel devra effectuer dans la zone de la Mission en vue d'apporter un appui technique essentiel aux bureaux locaux et d'assister à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan, l'objectif étant que les différentes composantes de la Mission se consultent régulièrement sur le programme afin que la MANUA s'acquitte efficacement de son mandat ; les voyages en dehors de la zone de la Mission, notamment ceux que devront effectuer la Représentante spéciale du Secrétaire général et les hauts responsables de la MANUA pour appuyer l'exécution du mandat, assister aux réunions et consultations organisées avec les interlocuteurs politiques et faire des exposés au Conseil de sécurité (829 400 dollars) ; les voyages à des fins de formation (181 500 dollars).
71. La diminution s'explique principalement par la réduction du nombre de voyages officiels prévus de la Représentante spéciale ainsi que par la réduction des besoins en formation externe du Service des affaires politiques et du Service de la communication stratégique en 2023.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	Total des ressources nécessaires 2023	Variation 2023-2022
Installations et infrastructures	19 642,4	–	22 381,1	20 078,3	(2 302,8)

72. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 20 078 300 dollars pour financer les dépenses suivantes : achat de matériel de génie (195 800 dollars), de structures préfabriquées et de matériel d'hébergement et de réfrigération (164 100 dollars), de groupes électrogènes et de matériel électrique (220 000 dollars), de mobilier (96 600 dollars), de matériel de bureau et de matériel divers (101 900 dollars), de matériel de sûreté et de sécurité (417 800 dollars) ; location de locaux (1 509 700 dollars) ; services collectifs de distribution et services d'élimination des ordures (130 600 dollars) ; services d'entretien (3 009 200 dollars) ; services de sécurité (9 529 100 dollars) ; travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien (431 000 dollars) ; papeterie et fournitures de bureau (38 900 dollars) ; pièces de rechange et fournitures (176 500 dollars) ; fournitures pour la défense des périmètres (55 700 dollars) ; carburants et lubrifiants (3 990 000 dollars) ; fournitures sanitaires et articles de nettoyage (11 400 dollars).
73. La diminution tient principalement à la baisse des besoins en matière de location de locaux, de services de sécurité et de services d'entretien, en raison de la fermeture du complexe Alpha en juillet 2023 et du non renouvellement du contrat de location correspondant, qui est en partie contrebalancée par l'augmentation du prix du litre de carburant en 2023 (1,01 dollar) par rapport au prix prévu dans le projet de budget révisé pour 2022 (0,82 dollar).

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Transports terrestres	207,3	–	465,6	481,1	15,5

74. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 481 100 dollars pour financer les dépenses suivantes : location de véhicules (19 000 dollars) ; réparations et entretien (14 800 dollars) ; assurance responsabilité (7 400 dollars) ; pièces de rechange (210 300 dollars) ; carburants et lubrifiants (229 600 dollars).
75. L'augmentation est principalement due à l'accroissement des besoins en pièces de rechange et fournitures pour entretenir efficacement les véhicules blindés.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Opérations aériennes	7 595,5	–	9 966,2	8 464,0	(1 502,2)

76. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 8 464 000 dollars pour financer les dépenses suivantes : services (100 100 dollars) ; redevances d'atterrissage et de manutention au sol (113 000 dollars) ; indemnité de subsistance des équipages (9 400 dollars) ; carburants et lubrifiants (1 178 200 dollars) ; affrètement et exploitation de deux avions (4 927 400 dollars) et d'un hélicoptère (2 115 900 dollars) ; assurance responsabilité (20 000 dollars).
77. La diminution tient essentiellement au nouveau contrat négocié à des taux commerciaux avec des exploitants enregistrés auprès des Nations Unies, dans lequel l'assurance aéronautique pour les risques de guerre est désormais intégrée, ainsi qu'à l'annulation de cette assurance pour les vols en hélicoptère. La diminution s'explique également par la baisse des dépenses au titre des redevances d'atterrissage et de manutention au sol, de l'indemnité de subsistance des équipages et des services. Cette diminution est contrebalancée par l'augmentation prévue du nombre d'heures de vol des avions et des hélicoptères, en raison de la diminution du recours au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies en 2023 pour les voyages dans la zone de la Mission.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Communications et informatique	4 560,1	–	6 185,1	6 424,3	239,2

78. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 6 424 300 dollars pour financer les dépenses suivantes : matériel de communication et matériel informatique (1 365 900 dollars) ; services de télécommunication et de réseau (2 919 000 dollars) ; maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui (640 500 dollars) ; pièces de rechange (317 100 dollars) ; logiciels, licences et redevances (563 600 dollars) ; services d'information et de publication (618 200 dollars).

79. L'augmentation s'explique principalement par l'acquisition prévue de matériel réseau et de matériel de visioconférence et par le remplacement des ordinateurs portables en fin de vie. Elle tient également à l'accroissement des besoins en pièces de rechange pour le matériel informatique et le matériel de communication.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Santé	333,5	–	1 453,8	851,4	(602,4)

80. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 851 400 dollars pour financer les dépenses suivantes : achat de matériel (50 000 dollars) ; services médicaux : évacuations sanitaires aériennes, consultations de spécialistes, capacités médicales supplémentaires, dont une antenne chirurgicale de l'avant et une équipe d'évacuation sanitaire aérienne, à supposer que les organismes, fonds et programmes contribueront à hauteur des deux tiers restants au budget nécessaire pour couvrir le coût total estimé de ces services (643 400 dollars) ; fournitures médicales, y compris vaccins, produits pharmaceutiques et consommables (158 000 dollars).
81. La diminution tient principalement à la fermeture de l'unité de soins intensifs, conformément à la recommandation de la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail, et à la baisse des dépenses au titre des acquisitions d'équipements médicaux.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021 (dépenses effectives)	2022 (crédits ouverts)	2022 (montant révisé des ressources demandées)	2023 (total des ressources nécessaires)	Variation 2023-2022
Fournitures, services et matériel divers	1 225,9	–	2 489,5	1 753,5	(736,0)

82. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 753 500 dollars pour financer les dépenses suivantes : a) services de détection des mines et de déminage (147 600 dollars) ; b) frais, fournitures et services liés à la formation (96 700 dollars) ; c) réceptions officielles (20 700 dollars) ; d) dépenses de représentation (17 100 dollars) ; e) assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (25 300 dollars) ; f) frais d'envoi de liquidités à la Mission pour payer son personnel et ses fournisseurs en raison des restrictions imposées à la Banque centrale d'Afghanistan par le Département du Trésor des États-Unis, et frais à payer aux institutions financières des différentes localités où la Mission détient des comptes bancaires (518 700 dollars) ; g) diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et indemnisation des pertes d'effets personnels (18 500 dollars) ; h) fret et dépenses connexes diverses, y compris les services postaux et la valise diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les services de dédouanement, les voyages dans la zone de la Mission réalisés en avion par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, les surestaries et frais d'immobilisation et les dépenses afférentes au coût du fret pour l'acquisition de matériel et de fournitures (805 200 dollars) ; h) rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence, et l'approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (67 100 dollars) ; i) autres services liés à la part revenant à la Mission des dépenses afférentes aux groupes d'experts chargés des évaluations des candidats et des listes d'aptitude pour les avis de vacance génériques qui sont utilisées par les missions sur le terrain (36 600 dollars).

83. Cette diminution tient principalement à la réduction des dépenses au titre des frais d'envoi de liquidités dans la zone de la Mission et à la baisse des prévisions de dépenses liées au fret et des coûts connexes en raison de la diminution du recours au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour les déplacements en Afghanistan, qui est en partie contrebalancée par l'accroissement du soutien aux services de détection des mines et de déminage budgétisé pour une période de 12 mois en 2023, contre 2 mois dans le projet de budget révisé pour 2022.

5. Ressources extrabudgétaires

84. Aucune ressource extrabudgétaire n'est prévue pour 2023.

Annexe I

Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

Résumé de la recommandation

Mesures prises

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.1)

Le Comité rappelle que, comme suite à ses résolutions 61/276 et 66/264, l'Assemblée générale avait, dans sa résolution 74/263, prié le Secrétaire général de continuer de privilégier la solution consistant à transformer les emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national chaque fois que possible, de renforcer les capacités locales des missions politiques spéciales et de lui rendre compte de la question dans les prochains projets de budget (par. 31).

Le Comité consultatif compte qu'en application des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, les déplacements pour les ateliers, les conférences ou les réunions seront réduits au minimum et que l'on recourra davantage aux réunions virtuelles et aux outils de formation en ligne (par. 40).

Tout en relevant une légère augmentation du nombre de missions atteignant des taux de respect plus élevés en 2020, le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale, dans sa résolution 74/262, s'est déclarée préoccupée par le fait que les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion étaient peu appliquées et a prié le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour mieux les faire appliquer, pour toutes les catégories de voyages, en tenant compte des caractéristiques et de la nature des voyages officiels et des raisons pour lesquelles les départements, bureaux et missions n'appliquaient pas les directives (par. 41).

Le Comité consultatif réaffirme que l'Assemblée devrait prier le Secrétaire général de prendre des mesures, notamment en recrutant de nouveaux fonctionnaires et en renforçant le cadre de responsabilisation du personnel d'encadrement, pour améliorer la représentation géographique et l'équilibre entre les femmes et les hommes dans toutes les missions politiques spéciales, et de faire le point sur la question dans les futurs projets de budget, notamment sur la représentation géographique par nationalité (par. 65).

La part d'emplois de temporaire soumis à un recrutement sur le plan national (73 %) étant l'une des plus élevées, la Mission continue de chercher à nationaliser des emplois.

Toutes les demandes de déplacement pour des ateliers, des conférences, des réunions et des formations sont examinées par la personne responsable du programme et, dans le cas des formations, par la personne responsable de la formation, afin de déterminer si un déplacement est nécessaire ou si l'événement peut se tenir en ligne.

La Mission continue d'informer le personnel et de suivre l'application des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion en rappelant régulièrement aux membres du personnel, dans des messages mensuels ou trimestriels, qu'ils doivent présenter leurs demandes d'autorisation de voyage suffisamment à l'avance pour que les réservations puissent être faites 16 jours avant le départ, ou faire état de raisons impérieuses pour justifier les demandes présentées en retard. Les agents certificateurs de la Mission ont reçu pour instruction de ne pas approuver les demandes présentées en retard sans raison valable.

Tout au long du processus de recrutement et de sélection, il est rappelé aux responsables des postes à pourvoir qu'ils doivent recruter de façon à parvenir à une représentation géographique équitable et à l'équilibre entre les genres. Lorsqu'une candidate dûment qualifiée n'a pas été sélectionnée, la personne responsable du poste à pourvoir est tenue de fournir une justification écrite à la Section des ressources humaines.

Résumé de la recommandation

Mesures prises

Le Comité consultatif compte que les missions concernées affineront la formulation des hypothèses de façon à tenir compte avec davantage de cohérence de leur environnement opérationnel commun (par. 68).

La Mission continue d'améliorer la formulation des hypothèses budgétaires en fonction de l'environnement opérationnel grâce à un examen à différents stades de la préparation du projet de budget par les responsables de programme, le conseil exécutif chargé de la gestion des ressources et l'équipe de direction.

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.5)

Le Comité consultatif compte que tous les emplois de temporaire vacants seront pourvus rapidement, notamment par des femmes Volontaires des Nations Unies recrutées sur le plan national et d'autres candidates recrutées sur le plan national, ce qui permettrait d'avoir une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes à la MANUA, et que des informations sur l'état d'avancement des recrutements, notamment en ce qui concerne les emplois vacants de longue date, seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget (par. 20).

La Mission s'emploie à pourvoir rapidement les emplois vacants et, compte tenu de la nécessité de maintenir les taux de vacances, continue à tout mettre en œuvre pour réduire les délais de recrutement au moyen d'activités de suivi rigoureuses menées auprès des responsables de programme. Les femmes Volontaires des Nations Unies et d'autres candidates recrutées sur le plan national sont activement encouragées à présenter leur candidature aux emplois vacants et reçoivent des informations détaillées sur les emplois dès que ceux-ci se libèrent. On trouvera un point sur les emplois vacants depuis longtemps à l'annexe I du complément d'information présenté au Comité consultatif, en application de la pratique établie pour les budgets de toutes les missions politiques spéciales.

Le Comité consultatif rappelle que la MANUA partage le coût des services médicaux communs avec les organismes, fonds et programmes présents à Kaboul et que l'équipe d'intervention médicale est composée de médecins qualifiés pour les interventions d'urgence, la MANUA prenant en charge 60 % des coûts, les 40 % restants étant partagés par les organismes, fonds et programmes (voir également A/75/7/Add.6, par. 26). Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général présentera des informations actualisées à l'Assemblée générale lors de l'examen du présent rapport ainsi que dans le prochain projet de budget (par. 31).

La Mission continue de partager les coûts des services médicaux communs avec 18 autres entités et l'équipe d'intervention médicale avec 15 organismes, fonds et programmes, comme le montre le projet de budget.

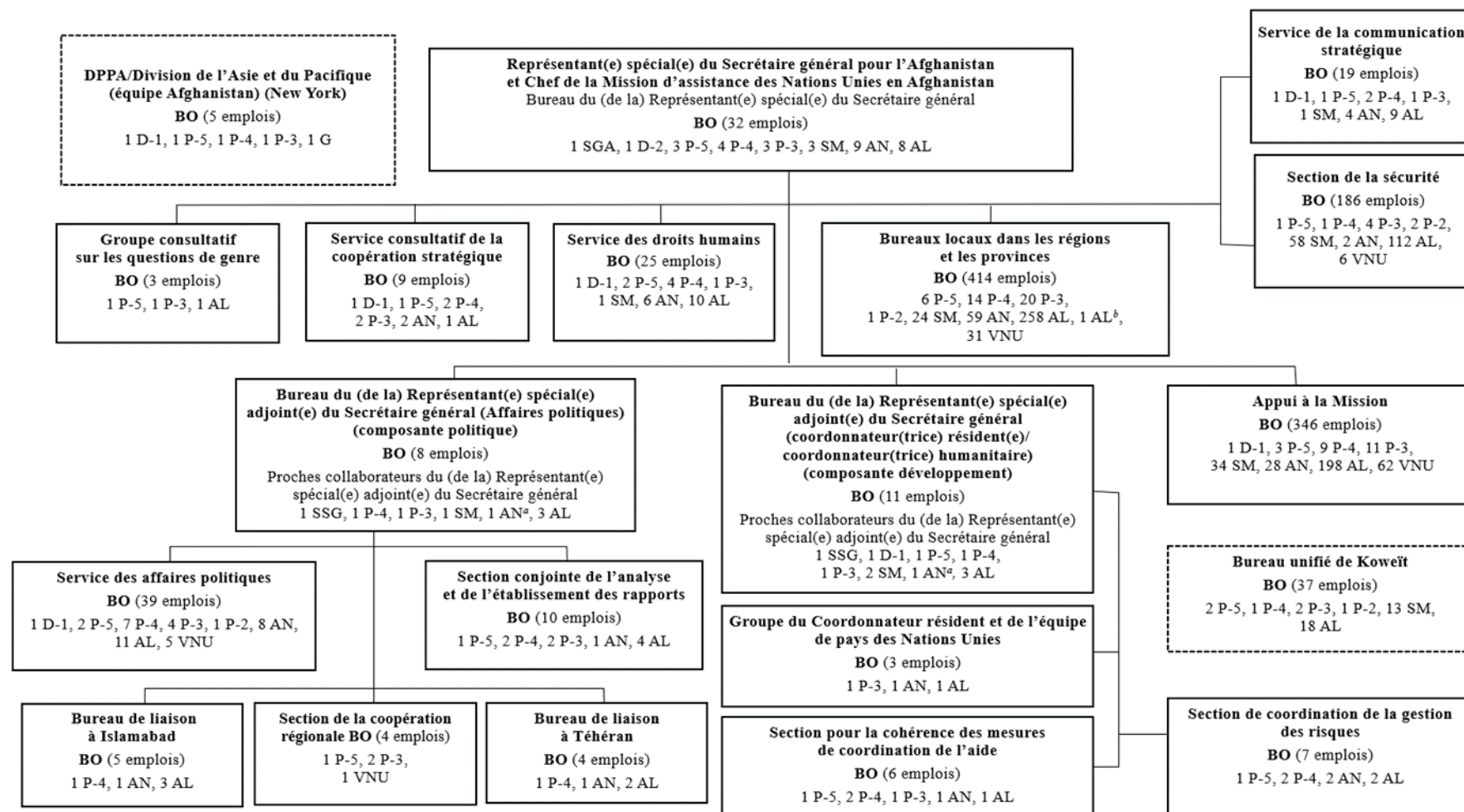
Le Comité consultatif demande que des informations sur les services fournis par l'UNOPS à la MANUA ainsi que sur les paiements correspondants effectués par celle-ci soient présentées dans tous les futurs projets de budget (par. 34).

L'UNOPS participera au recrutement de vacataires locaux pour soutenir le Service de la lutte antimines.

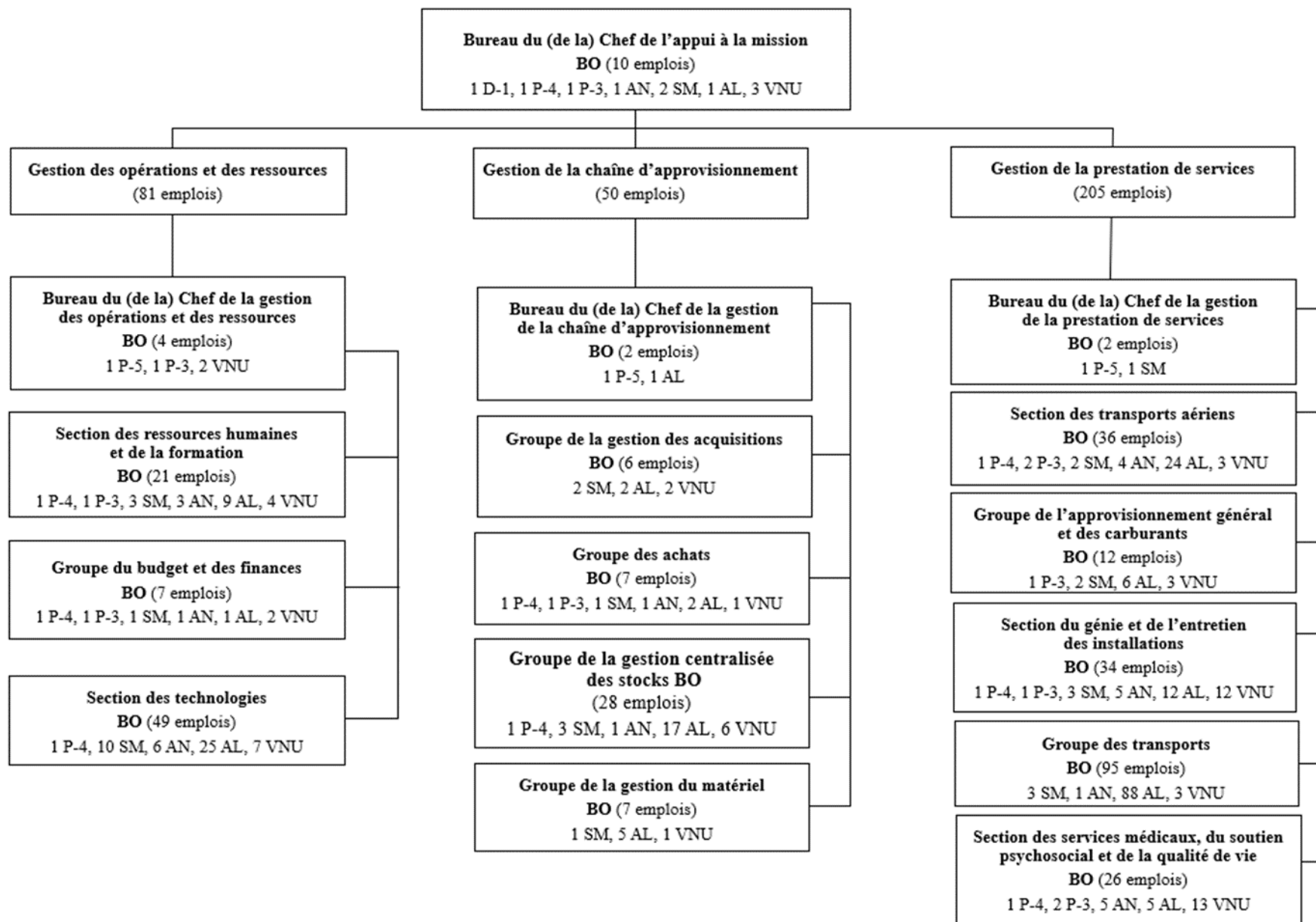
Annexe II

Organigrammes

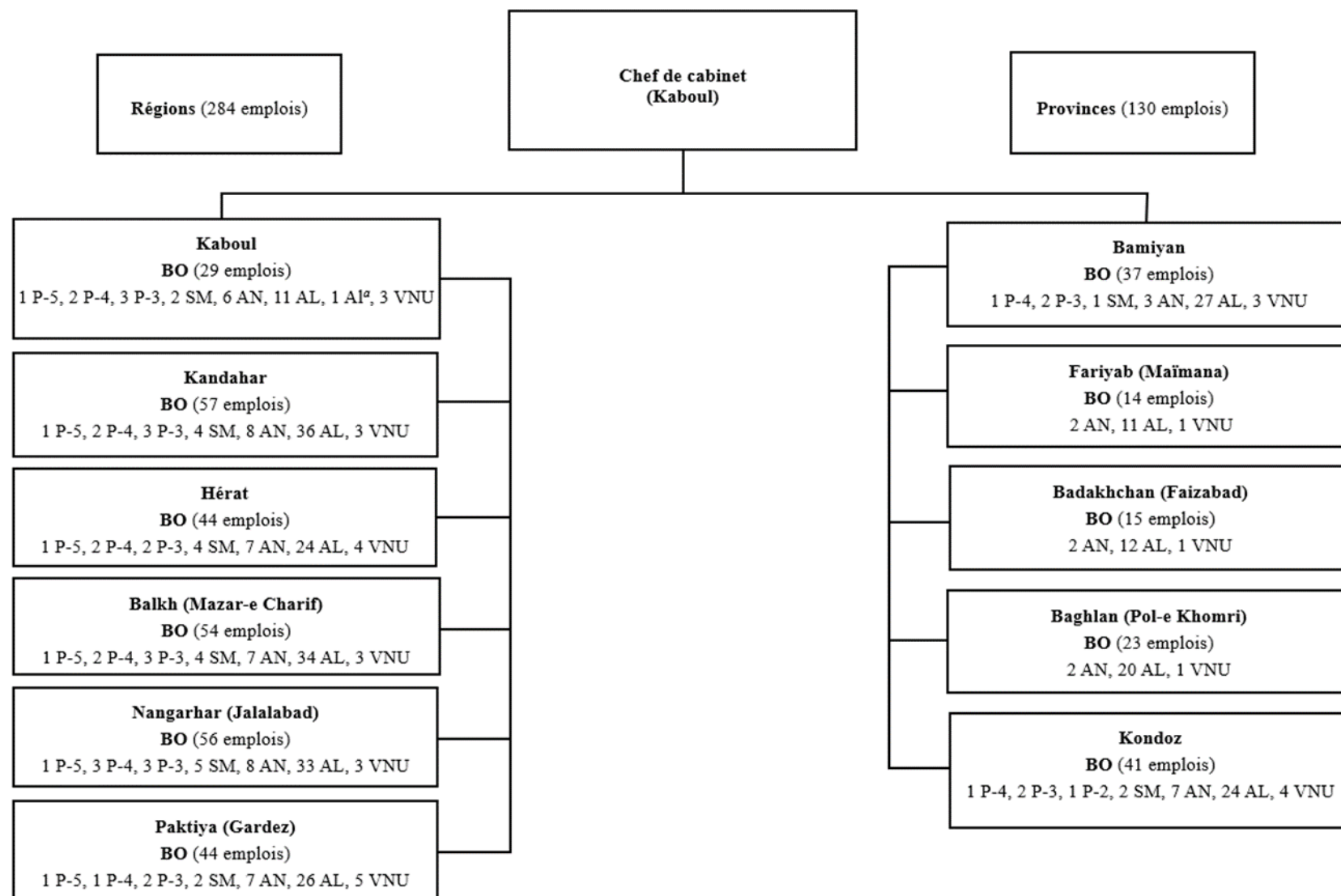
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

^a Création.^b Réaffectation.

B. Appui à la Mission



C. Bureaux locaux dans les régions et les provinces



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; G = agent(e) des services généraux ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies ;
^a Réaffectation.

Annexe III

Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif proposé pour 2022																
<i>Siège</i>																
Kaboul	1	2	1	6	19	37	35	3	104	100	—	204	64	390	74	732
Islamabad	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	1	1	3	—	5
Téhéran	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	1	1	2	—	4
<i>Bureaux régionaux et provinciaux</i>																
Kaboul	—	—	—	—	1	2	3	—	6	2	—	8	6	12	3	29
Bamiyan	—	—	—	—	—	1	2	—	3	1	—	4	3	27	3	37
Kandahar	—	—	—	—	1	2	3	—	6	4	—	10	8	36	3	57
Hérat	—	—	—	—	1	2	2	—	5	4	—	9	7	24	4	44
Balkh (Mazar-e Charif)	—	—	—	—	1	2	3	—	6	4	—	10	7	34	3	54
Fariyab (Maïmana)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	11	1	14
Nangarhar (Jalalabad)	—	—	—	—	1	3	3	—	7	5	—	12	8	33	3	56
Kondoz	—	—	—	—	—	1	2	1	4	2	—	6	7	24	4	41
Badakhchan (Faizabad)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	12	1	15
Baghlan (Pol-e Khomri)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	20	1	23
Paktiya (Gardez)	—	—	—	—	1	1	2	—	4	2	—	6	7	26	5	44
Bureau de Koweït	—	—	—	—	2	1	2	1	6	14	—	20	—	20	—	40
New York (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix)	—	—	—	1	1	1	1	—	4	—	1	5	—	—	—	5
Total 2022	1	2	1	7	28	55	58	5	157	138	1	296	125	674	105	1 200

Effectif proposé pour 2023*Siège*

Kaboul	1	2	1	6	19	37	35	3	104	100	—	204	66	364	74	708
Islamabad	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	1	1	3	—	5
Téhéran	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	1	1	2	—	4

Bureaux régionaux et provinciaux

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Kaboul	–	–	–	–	1	2	3	–	6	2	–	8	6	12	3	29
Bamiyan	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	3	27	3	37
Kandahar	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	8	36	3	57
Hérat	–	–	–	–	1	2	2	–	5	4	–	9	7	24	4	44
Balkh (Mazar- e Charif)	–	–	–	–	1	2	3	–	6	4	–	10	7	34	3	54
Fariyab (Maïmana)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	11	1	14
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	3	3	–	7	5	–	12	8	33	3	56
Kondoz	–	–	–	–	–	1	2	1	4	2	–	6	7	24	4	41
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	12	1	15
Baghlan (Pol-e Khomri)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	20	1	23
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	1	2	–	4	2	–	6	7	26	5	44
Bureau de Koweït	–	–	–	–	2	1	2	1	6	13	–	19	–	18	–	37
New York (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix)	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Total 2023	1	2	1	7	28	55	58	5	157	137	1	295	127	646	105	1 173
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	2	(28)	–	(27)

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général(e) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

Annexe IV

**Renseignements concernant les activités de fond menées en 2022
par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies
collaborant avec la Mission d'assistance des Nations Unies
en Afghanistan**

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de mise en place des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture • Agence internationale de l'énergie atomique • Fonds international de développement agricole • Organisation internationale du Travail • Organisation internationale pour les migrations • Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida • Service de la lutte antimines • Bureau de la coordination des affaires humanitaires • Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Fonds des Nations Unies pour l'enfance • Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement • Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) • Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture • Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)	L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national global que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) utilise pour diriger et coordonner l'action de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Le Bureau du Coordonnateur résident coordonne les activités de développement du système des Nations Unies et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan.	Parmi les mécanismes de coordination des activités de développement menées par les Nations Unies, on trouve notamment les groupes de travail chargés des cadres d'exécution des programmes des Nations Unies, tels que le Cadre transitoire de coopération des Nations Unies pour l'Afghanistan et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent. Parmi les éléments ayant influencé les activités menées par les Nations Unies en 2022, on peut citer l'élaboration d'une nouvelle architecture d'aide, le cadre de planification stratégique à l'échelle du système des Nations Unies et le cadre de suivi, qui ont éclairé le travail des Nations Unies en Afghanistan.

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité	Description
Droits humains	• Programme des Nations Unies pour l'environnement • Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel • Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) • Fonds des Nations Unies pour la population • Secrétariat de l'ONU (Département de la sûreté et de la sécurité et système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents) • Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche • Programme alimentaire mondial • Organisation mondiale de la Santé	Le HCDH a approuvé pour 2022 un montant de 250 000 dollars devant servir à financer les activités menées dans le cadre du programme durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 en vue d'appuyer le Programme des Nations Unies pour les droits de l'homme en Afghanistan.	Le HCDH, dont l'activité est intégrée au Service des droits humains de la MANUA, est chargé, en application de la décision 2/113 (2006) du Conseil des droits de l'homme, de continuer, de concert avec la MANUA, à suivre la situation des droits humains en Afghanistan, à fournir des services consultatifs et une coopération technique dans le domaine des droits humains, du respect de la légalité et de l'exercice d'une justice
	• HCDH		

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
			axée sur les victimes ainsi qu'à étendre ces services et cette coopération, et à faire régulièrement rapport au Conseil sur la situation des droits humains en Afghanistan. Les fonds alloués à la MANUA par le HCDH aident celle-ci à s'acquitter de son mandat relatif aux droits humains, pour ce qui est des activités de sensibilisation, de coopération technique, d'information et de mobilisation dans les domaines d'activité prioritaires en matière de droits humains en Afghanistan. En prenant en compte les questions relatives aux droits humains et en adoptant une approche des urgences humanitaires et du développement fondée sur ces droits, le HCDH renforce l'application des normes internationales relatives aux droits humains et des recommandations formulées par les mécanismes relatifs à ces droits dans les programmes des Nations Unies en Afghanistan, ainsi qu'à la MANUA. Le Programme des Nations Unies pour les droits de l'homme est mis en œuvre au moyen d'une stratégie globale qui repose sur les éléments suivants : activités de suivi, d'élaboration de documents et

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
			d'établissement de rapports sur les priorités établies ; appui technique et conseils visant à renforcer les capacités des autorités et de la société civile en matière de promotion et de protection des droits humains ; utilisation de rapports publics fondés sur des données factuelles comme outils de sensibilisation et de dialogue visant à favoriser la protection et le respect des droits humains en Afghanistan.
Les femmes et la paix et la sécurité	• ONU-Femmes	ONU-Femmes disposait d'un budget approuvé de 1,9 million de dollars pour 2022 pour les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Afin d'assurer le respect des cadres internationaux relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité, les domaines de travail prioritaires comprennent la fourniture d'une protection immédiate aux défenseuses des droits humains, notamment au moyen de mesures d'orientation, et la mise en place de plateformes sûres pour faire entendre la voix des femmes afghanes dans les organes régionaux et internationaux, dont le Conseil de sécurité.	En étroite collaboration avec la MANUA, ONU-Femmes en Afghanistan exécute son programme sur les femmes et la paix et la sécurité, afin que les femmes et les filles contribuent à l'instauration d'une paix durable et à l'amélioration de la résilience, et qu'elles soient représentées et participent de façon effective à tous les processus de paix et de sécurité, de consolidation de la paix et de relèvement. ONU-Femmes, en étroite collaboration avec la MANUA, a renforcé les partenariats avec les défenseuses des droits humains afghanes et les organisations dirigées par des femmes afin de soutenir les initiatives des femmes, de donner une place toujours plus grande aux droits des femmes, de faciliter les

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
			plateformes virtuelles, de promouvoir la question des droits des femmes et de soutenir les mécanismes de surveillance des droits humains des femmes afin que les responsables de violations de ces droits soient amenés à répondre de leurs actes. ONU-Femmes et la MANUA ont établi le comité consultatif des femmes et noué un dialogue avec cette instance qui fournit des orientations à l'équipe de pays pour l'action humanitaire.
Soutien au Ministère d'État de la paix	• PNUD	Le Plan de lancement du projet d'appui constitutionnel est un mécanisme de financement permettant à la communauté internationale d'appuyer le Ministère d'État de la paix, ainsi que d'autres entités et structures représentant l'Afghanistan avant et pendant les négociations intra-afghanes. Le Ministère d'État de la paix a été supprimé le 15 août, ce qui a entraîné la fin du plan. Pour 2022, le montant provisoirement non utilisé s'élève à 4,79 millions de dollars ; le montant final sera confirmé lors de la clôture financière du projet en juin 2023.	Le plan est composé d'un programme de renforcement des capacités et d'un appui à la communication et à l'information. Le programme de renforcement des capacités est axé sur le développement et le perfectionnement des compétences de négociation et d'analyse et sur l'acquisition de connaissances dans les domaines relatifs aux négociations de paix, aux normes internationales et aux bonnes pratiques.
Coordination de la lutte contre les stupéfiants et sensibilisation aux questions y relatives	• ONUDC	Les donateurs ont contribué au programme de pays de l'ONUDC à hauteur de 5,3 millions de dollars pour 2022 afin de financer des activités permettant d'aider	La troisième phase du programme régional (2022-2025) a été lancée à la dixième réunion du Comité directeur du programme. Son but est

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources financières dont les organismes, fonds et programmes disposent pour cette activité</i>	<i>Description</i>
		le peuple afghan à lutter contre les stupéfiants, à réduire la demande de drogue et à trouver d'autres moyens de subsistance que la culture et la production de stupéfiants. Ils ont en outre versé des contributions d'un montant de 1,64 million de dollars au Programme régional de l'ONUDC pour l'Afghanistan et les pays voisins pour 2022.	de faciliter la coopération régionale et d'améliorer la coordination entre ses pays membres aux fins de la lutte contre la criminalité et le trafic et la consommation de drogues. De plus, l'ONUDC collabore étroitement avec la MANUA, les organismes des Nations Unies et les autres intervenants afin de s'attaquer aux activités économiques illicites en lien avec la crise humanitaire en Afghanistan.